

**REPUBLIQUE DE GUINEE**  
**ETUDE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT**  
**DE LA PECHE ARTISANALE**  
**RAPPORT FINAL**

**AOUT 2003**

OVERSEAS AGRO-FISHERIES CONSULTANTS CO.,LTD.  
ET  
IC NET LIMITED

AFF

JR

03-50

**Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)**

**Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture**

**République de Guinée**

**REPUBLIQUE DE GUINEE**

**ETUDE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT  
DE LA PECHE ARTISANALE**

**APPENDICES  
DU RAPPORT FINAL**

**AOUT 2003**

**OVERSEAS AGRO-FISHERIES CONSULTANTS CO., LTD.  
ET  
IC NET LIMITED**

## AVANT-PROPOS

En réponse à la requête du Gouvernement de la République de Guinée, le Gouvernement du Japon a décidé d'exécuter l'Etude du Plan de Développement de la Pêche Artisanale en Guinée et l'a confiée à l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA).

La JICA a envoyé en République de Guinée une mission d'étude, dirigée par Monsieur Yasuo ISHIMOTO, Overseas Afro-Fisheries Consultants Co., Ltd., à trois reprises pendant la période entre mars 2000 et juin 2003, mais interrompue pendant deux années entre-temps.

Après un échange de vues avec les personnes concernées du Gouvernement de la République de Guinée, la mission a effectué des études dans la zone faisant l'objet du projet. Au retour de la mission au Japon, l'étude a été approfondie et le présent rapport a été complété.

J'espère que ce rapport va contribuer à l'avancement du projet et au renforcement des relations amicales entre nos deux pays.

En terminant, je tiens à exprimer mes remerciements sincères aux personnes concernées de la République de Guinée pour leur coopération avec la mission d'étude.

Août 2003

Handwritten signature in black ink, reading '川上隆嗣' (KAWAKAMI Takao).

Takao KAWAKAMI  
Président  
Agence Japonaise de Coopération Internationale

Août 2003

M. Takao KAWAKAMI  
Président  
Agence Japonaise de Coopération Internationale  
Tokyo, Japon

## **Lettre de présentation**

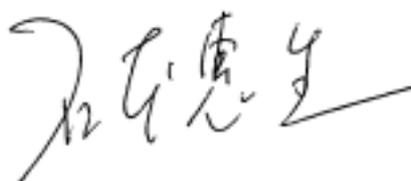
Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport sur «l'Etude du Plan de Développement de la Pêche Artisanale» en République de Guinée.

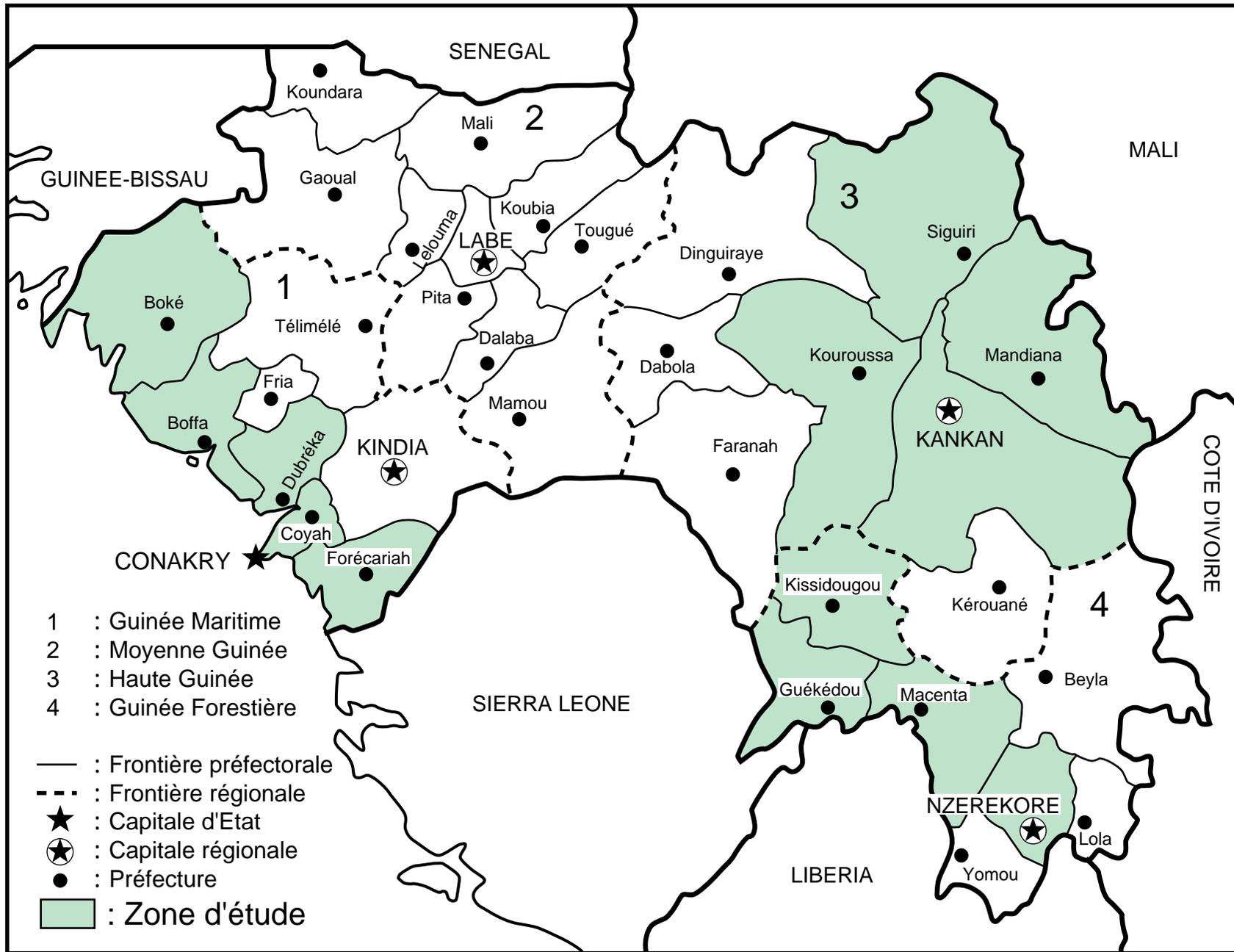
Le rapport de cette étude, réalisée en relation étroite avec les organismes concernés, à commencer par le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture de Guinée, compile les résultats de l'étude effectuée par la mission d'étude pendant la période entre mars 2000 et juin 2003, mais interrompue pendant deux années entre-temps. Ce rapport se compose du Schéma directeur pour le développement de la pêche artisanale en Guinée et d'une étude de faisabilité concernant 6 projets prioritaires.

Nous tenons à remercier en particulier, les personnes concernées de votre agence, ainsi que celles du Ministère des Affaires Etrangères et du Ministère de l'Agriculture, des Forêts et des Pêches du Japon de leur compréhension et de leur collaboration au cours de cette étude. Nous vous informons également que nous avons bénéficié de la collaboration des organismes concernés du gouvernement guinéen, en particulier du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture. Nous souhaitons exprimer nos plus profonds remerciements pour les conseils et la collaboration considérable que nous a apportés le personnel de l'Ambassade du Japon en Guinée.

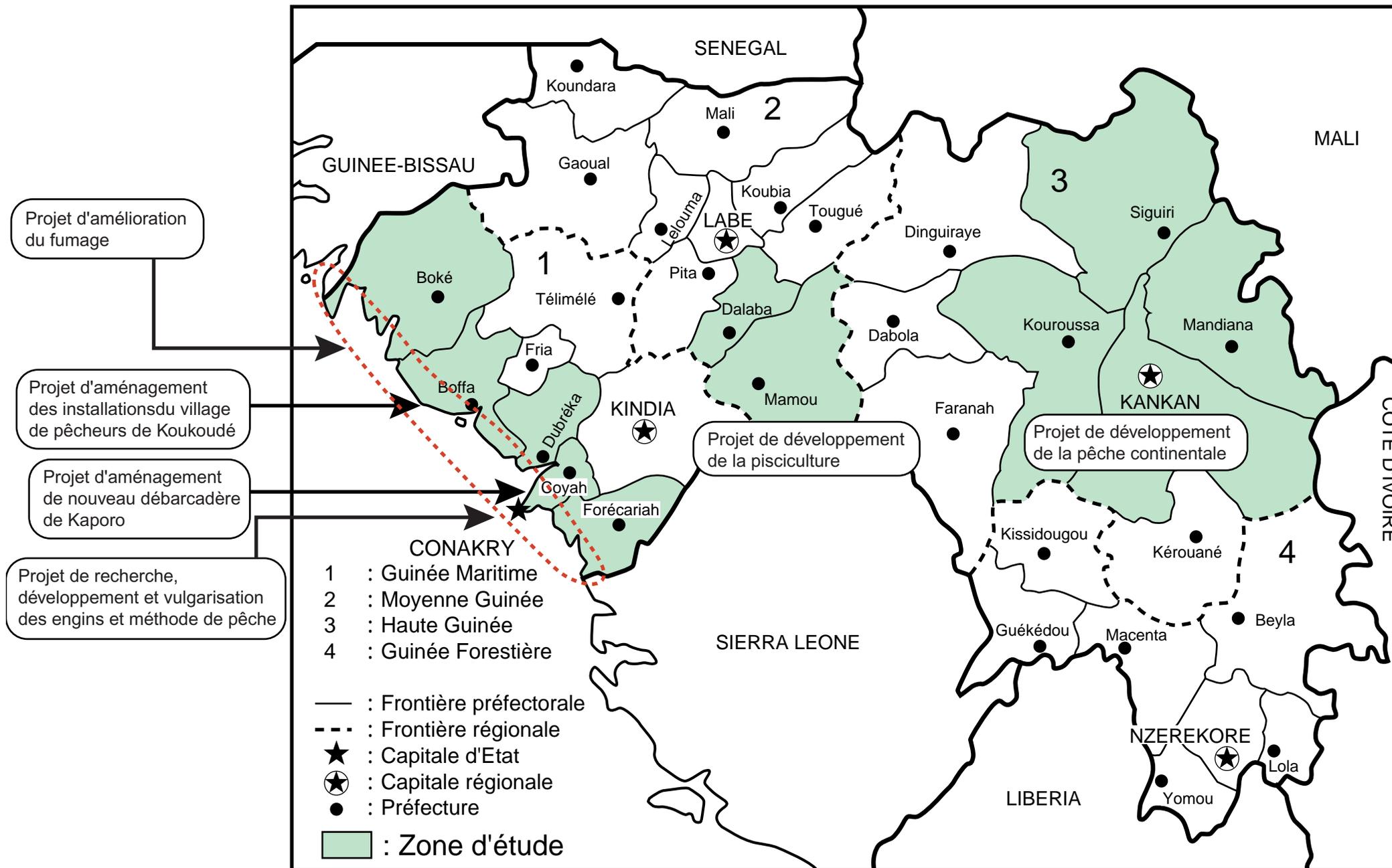
En espérant que ce rapport vous sera utile pour la promotion de ce projet, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.



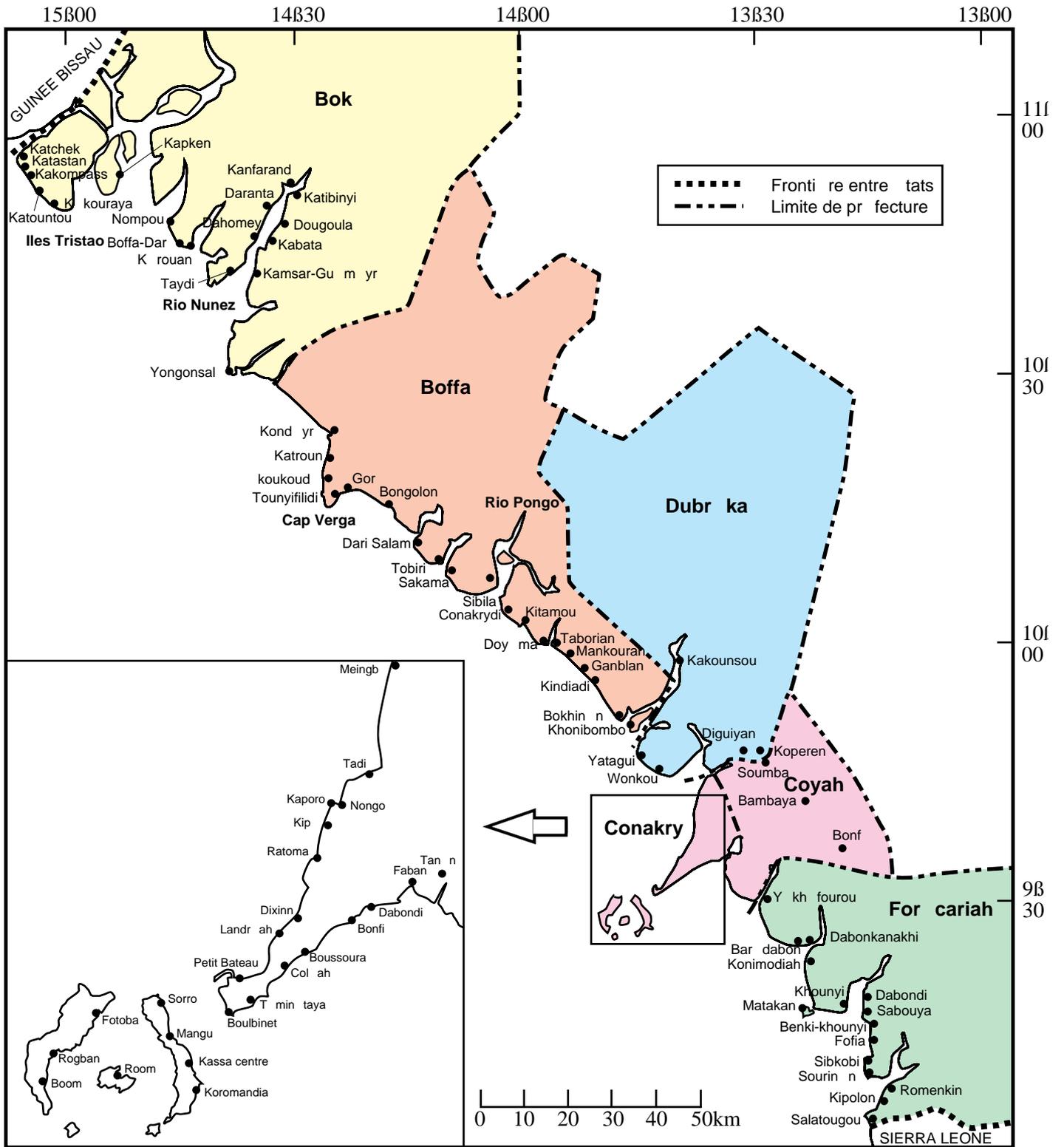
Yasuo ISHIMOTO  
Chef de la mission  
Mission d'étude du Plan de Développement de la Pêche  
Artisanale en République de Guinée  
Overseas Afro-Fisheries Consultants Co., Ltd.  
IC Net Limited



ZONE D'ETUDE PHASE SCHEMA DIRECTEUR (2000)



ZONE D'ETUDE DE FAISABILITE (2002~03) ET PROJETS PRIORITAIRES



## DEBARCADERES DE LA PECHE ARTISANALE MARITIME GUINEENNE

## **Résumé**

### **1. Contexte**

En République de Guinée, la pêche est un des secteurs économiques importants, qui crée 9.000 emplois directs (pêcheurs) et 200.000 emplois indirects (sociétés de transformation et de distribution etc.). Le volume d'approvisionnement en production halieutique a été de 98.000 t d'après les statistiques 1997, et c'est une ressource alimentaire essentielle, qui couvre 75% de l'apport en protéines animales des habitants. Mais la consommation des produits halieutiques par habitant se limite à 13 kg environ, ce qui est un niveau faible par rapport aux pays voisins (27,8kg /hab. au Sénégal, 19,8kg /hab. en Côte d'Ivoire etc.).

Depuis 10 ans, la pêche est un des secteurs économiques prioritaires du gouvernement guinéen du point de vue de la sécurité alimentaire, de l'augmentation de revenus des habitants et du revenu national, et de la création d'emplois. Les 8 objectifs suivants du secteur de la pêche ont été inscrits par le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture (anc. Ministère de la Pêche et de l'Élevage) dans le cadre du plan «Guinée, Vision 2010», plan à moyen et long terme défini par le gouvernement guinéen en août 1997 :

1. Gestion rationnelle des ressources
2. Appui général et massif au développement de la pêche artisanale
3. Développement de la pêche artisanale orientée vers l'exportation
4. Promotion sélective de l'aquaculture en eau douce
5. Gestion multidimensionnelle de la pêche continentale
6. Développement de la crevetticulture
7. Développement de la pêche industrielle
8. Renforcement institutionnel

Mais des problèmes comme le manque d'informations sur les ressources, les techniques de transformation insuffisamment développées, l'absence de système de soutien auprès des pêcheurs, le non-aménagement des installations et de l'organisation pour la distribution, la transformation et la promotion des ventes, les problèmes d'accès aux villages de pêcheurs, le non-aménagement des infrastructures sociales etc. ont empêché l'établissement d'un programme d'action concret. Le gouvernement guinéen a demandé au gouvernement japonais l'établissement d'un Schéma directeur pour le secteur de la pêche artisanale et la proposition des projets prioritaires, basés sur ledit Plan à moyen et long terme.

### **2. Objectif de l'étude**

La présente étude a pour objectif d'établir un Schéma directeur portant sur l'amélioration de la production dans le secteur de la pêche artisanale, la promotion de transformation et de distribution halieutique, le renforcement de l'organisation des pêcheurs, le développement de la pêche continentale et de la pisciculture, ainsi que de proposer le plan pour les projets de développement prioritaires et d'effectuer l'étude de faisabilité s'y rapportant. Cette étude permettra de satisfaire la demande alimentaire de la population guinéenne dont le taux de croissance démographique va fortement augmenter (2,8% annuels) à moyen et long terme et d'accomplir les objectifs du Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) établi en 2002, à savoir la création d'emplois et le développement régional par le biais du développement durable du secteur de la pêche artisanale. Elle vise également à opérer un transfert technologique, portant sur le savoir-faire d'étude, comme les méthodes d'étude et l'élaboration de propositions pour les projets, vis-à-vis des techniciens homologues au cours de l'étude.

### **3. Description détaillée de l'Etude**

Cette étude comprend deux phases : l'étude du Schéma directeur (Phase 1) exécutée de mars à juin 2000 et l'étude de faisabilité (Phase 2) exécutée d'octobre 2002 à janvier 2003. Il y a un vide de plus de deux ans entre ces deux phases parce que l'étude a été temporairement interrompue à cause des conflits frontaliers entre les troupes rebelles du Libéria et de la Sierra Leone et l'armée guinéenne qui ont commencé en septembre 2000. Bien que les conflits frontaliers apaisés ne soient pas encore entièrement terminés, comme la sécurité publique ne pose pas de problème dans les zones autres que frontalières, des discussions pour la reprise de l'étude ont eu lieu entre les deux pays en juillet 2002, et l'étude de la Phase 2 a redémarré en octobre 2002.

Pour l'étude du Schéma directeur, nous avons sélectionné les régions cibles ci-après : 5 préfectures de Boké, Boffa, Dubréka, Coyah (incluant la zone métropolitaine de Conakry) et Forécariah en Guinée Maritime, 4 préfectures de Kankan, Kouroussa, Siguiri et Mandiana en Haute Guinée et 4 préfectures de Nzérékoré, Macenta, Guékédou et Kissidougou en Guinée Forestière. L'Etude, sur la base d'une enquête locale réalisée avec l'homologue, comprenait les volets suivants : RRA dans des villages représentatifs, ateliers sur le thème de la consommation des produits halieutiques, ateliers GCP (Gestion du cycle de projet) pour le personnel du Ministère de la pêche et de l'Aquaculture et pour les fumeuses, étude statistique sur les débarquements, étude sur la gestion des ménages de pêcheurs au moyen de registres, etc. Sur la base des informations collectées au fil de ces études, nous avons porté les discussions avec les homologues pour les plusieurs fois, et la proposition du Schéma directeur a été faite. De plus, pour les mesures les plus importantes du Schéma directeur, nous avons présenté six propositions concrètes de projet devant faire l'objet d'une étude de faisabilité.

Cette étude de faisabilité consistait, d'une part, en une étude détaillée des 6 projets prioritaires ci-dessous, ainsi que, d'autre part, en un transfert technologique réalisé notamment via des essais expérimentaux de petite envergure et des ateliers.

1. Projet de recherche, développement et vulgarisation des engins et méthodes de pêche
2. Projet d'aménagement des installations du village de pêcheurs de Koukoudé
3. Projet d'aménagement du nouveau débarcadère de Kaporo
4. Projet de développement de la pisciculture
5. Projet de développement de la pêche continentale
6. Projet d'amélioration du fumage

En outre, concernant le Projet de création d'un fonds de développement de la pêche (dont l'importance a été reconnue à l'étape de l'étude du Schéma directeur), le financement de fonds pour la pêche est déjà commencé dans le cadre de projets similaires et de la part d'institutions financières existantes, et puisque le montant de ce financement possible a été jugé suffisant pour répondre à la demande de fonds, nous avons décidé d'exclure ce projet des projets prioritaires de l'Etude.

## **4. Etat actuel de la pêche artisanale**

### **4-1. Aperçu**

Le secteur de la pêche en Guinée peut être divisé, en gros, en trois catégories : pêche artisanale maritime, pêche industrielle maritime et pêche continentale. Les volumes de production de ces sous-secteurs sont respectivement de 52.000, 23.000 et 5.000 tonnes. Le plateau continental, qui constitue la plus grande pêcherie du secteur de la pêche côtière, est d'une dimension inégalée chez les pays littoraux voisins, s'étendant sur 87 milles dans la partie sud et sur 104 milles dans la partie nord du pays. La surface maritime dont la profondeur est de 200 m ou moins s'étend sur 43.000 km<sup>2</sup>, dont 70% est occupée par des eaux très peu profondes, soit 40 m ou moins. Dans le secteur de la pêche artisanale maritime, la pêche s'effectue au moyen de pirogues en bois équipées ou non d'un moteur hors-bord (longueur totale de 7 à 15 m). Les poissons sont capturés par filet maillant, filet maillant encerclant, filet tournant, palangre et pêche à la ligne. Les poissons capturés par ces types de pêche sont des poissons pélagiques tels que sardine, allache (nom local Bonga), maquereau, scombres etc. et des poissons benthiques tels que sole, daurade, mérrou. Selon les données statistiques de 1996, le nombre de pirogues s'élevait officiellement à 2.400, dont environ la moitié étaient équipées d'un moteur hors-bord. La pêche industrielle, sur la base de licences de pêche, se pratique sur une grande envergure dans les eaux situées à l'intérieur des 200 milles marins de la zone maritime guinéenne. En 1999, 236 licences de pêche avaient été émises, mais le nombre de navires de pêche en opération était de 149. Parmi eux figurent un grand nombre de navires étrangers, qui pratiquent principalement le chalutage et la pêche à la senne. La zone d'opérations de pêche établie pour ces navires commence à une distance de 10 milles du littoral, mais de nombreux navires ignorent ce règlement et pénètrent dans les eaux moins profondes, causant inévitablement des problèmes avec les pêcheurs artisanaux. Quant à la pêche continentale, elle se pratique principalement dans le cours du fleuve Niger en Haute Guinée, par quelque 2.500 personnes (pêcheurs professionnels et agri-pêcheurs). Au moyen de pirogues non motorisées de 5 à 10 m, ces pêcheurs pratiquent la pêche au filet maillant, à l'épervier, à la nasse et à la palangre pour capturer des carpes, tilapias, silures, etc. Grâce à la stabilité pluviométrique qui caractérise la Guinée forestière tout au long de l'année, on dit qu'elle possède le potentiel le plus élevé du pays pour le développement de la pisciculture continentale. Quelques pisciculteurs privés y pratiquent déjà l'élevage des tilapias, mais à une échelle extrêmement réduite.

Les captures de la pêche maritime sont débarquées dans les divers débarcadères et villages de pêcheurs, et la plus grande partie (environ 96%) est consommée en Guinée, fournissant ainsi une précieuse source de protéines aux habitants. Dans les débarcadères, de nombreux poissons débarqués sont ensuite transformés en poisson fumé par les femmes pour assurer leur conservation, puis distribués sous cette forme dans tout le pays. Par ailleurs, dans la région de Conakry et sur une partie de la zone littorale, on distribue du poisson frais conservé dans la glace, dont une partie est principalement destinée à l'exportation vers le marché européen. Dans les régions intérieures éloignées du littoral et dépourvues d'infrastructures fonctionnelles telles que les installations de réfrigération, des sociétés privées guinéennes vendent à bas prix des produits congelés de la mer (bologni, maquereau, etc.), et l'insuffisance de la production locale est compensée par l'importation, en grande quantité et à bas prix, de poisson fumé provenant du sud du Sénégal.

La Guinée est traditionnellement un pays agricole et ne possède pas de tradition halieutique. Les habitants y fondaient des villages à une faible distance du littoral et pratiquaient l'agriculture et l'élevage. Avec la venue des pêcheurs de la Sierra Leone et l'établissement de campements saisonniers sur le littoral, les Guinéens commençaient peu à

peu à s'intéresser à la pêche et à venir s'établir dans les campements, où ils apprenaient d'abord les techniques de pêche auprès des pêcheurs de la Sierra Leone avant de la pratiquer de manière autonome. C'est ainsi que, graduellement, ces campements devenaient un lieu de résidence permanent pour les pêcheurs guinéens et se sont ensuite transformés en villages de pêche. Il en a été de même dans les régions intérieures. Au contact des pêcheurs du Mali (les Bozo) qui remontaient les cours d'eau à la poursuite du poisson, les Malinkés (qui formaient à l'origine un peuple d'agriculteurs) ont appris les techniques de pêche puis pratiqué la pêche de manière autonome. Dans le sous-secteur de la pêche continentale, près de 70% des pêcheurs pratiquent encore aujourd'hui l'agriculture, pour des raisons notamment économiques (n'arrivant pas à vivre que de la pêche fluviale).

#### 4-2. Problèmes de la pêche artisanale

On peut diviser comme dans le tableau ci-dessous les problèmes des sous-secteurs respectifs.

Sous-secteurs	Problèmes à résoudre
Pêche maritime	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les navires de pêche industrielle effectuent de manière répétée des opérations illégales à l'intérieur de la zone de pêche réservée à la pêche artisanale (qui s'étend jusqu'à 10 milles marins du littoral). Non seulement ils mettent en danger des vies humaines et endommagent les engins de pêche, mais ils provoquent la destruction des pêcheries.</li> <li>• Le prix des moteurs hors-bord et des engins de pêche étant élevé, il n'est pas facile pour les pêcheurs d'en faire l'achat.</li> <li>• L'aménagement d'installations de débarquement accuse un retard, ce qui provoque des pertes et une baisse de qualité du poisson après la capture.</li> <li>• On utilise des techniques de pêche venues de l'étranger, avec des engins et méthodes non adaptés à l'environnement des pêcheries guinéennes.</li> <li>• On note une tendance à la capture excessive des ressources benthiques, tandis que les ressources pélagiques peuvent être exploitées.</li> <li>• Nombreux sont les fours de fumage à faible efficacité. Ils entraînent des risques d'incendie, coûtent cher en matériaux de fumage, imposent une lourde charge de travail aux femmes, et constituent un fardeau pour l'environnement à cause de la coupe des mangroves.</li> </ul>
Pêche continentale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les revenus des pêcheurs sont instables.</li> <li>• Les pêcheurs se déplaçant, il est difficile d'aménager un réseau de distribution.</li> <li>• Les pêcheries que constituent les cours d'eau font face à l'ensablement.</li> <li>• On ne connaît pas bien l'état des ressources fluviales (absence d'un système de statistiques).</li> </ul>
Pisciculture continentale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La formation des techniciens accuse un retard.</li> <li>• Il faut établir le lien entre le développement des bas-fonds et le secteur agricole.</li> </ul>
Communautés des villages de pêcheurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence d'infrastructures sociales (routes, électricité, puits, écoles, dispensaires, etc.)</li> <li>• Faible taux d'alphabétisation (les enfants des pêcheurs ne vont pas à l'école).</li> </ul>
Administration halieutique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déséquilibre des effectifs entre les administrations centrales et régionales.</li> <li>• Insuffisance des budgets alloués aux activités régionales (locales)</li> <li>• Manque de coordination des projets</li> <li>• Manque de personnel jeune (il y a un risque élevé de coupure avec les générations futures)</li> </ul>

## Schématisation du Plan Directeur de développement de la pêche artisanale

● Objectifs	● Programme par sous-secteur	● Politiques concrètes	● Projets prioritaires
Réduction de pauvreté	Programme d'amélioration de la production de la pêche côtière	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion de la motorisation des pirogues</li> <li>- Développement des ressources inexploitées</li> <li>- Diversification des engins et méthodes de pêche</li> <li>- Renforcement de l'efficacité des opérations des pirogues pêchant des poissons pour l'exportation et maintien de la fraîcheur</li> <li>- Aménagement des statistiques de la pêche artisanale</li> <li>- Amélioration de la gestion des ressources de la pêche artisanale</li> <li>- Amélioration de la sécurité en mer</li> </ul>	Projet de recherche, développement et vulgarisation des engins et méthodes de pêche
	Programme d'amélioration de la distribution des produits halieutiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement du marché de poisson à Conakry</li> <li>- Amélioration de la commercialisation locale des produits de pêche</li> </ul>	
	Programme d'amélioration des installations des villages de pêcheurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration des installations halieutiques de la presqu'île de Conakry</li> <li>- Amélioration des installations halieutiques dans les régions</li> <li>- Aménagement d'installations profitant de l'environnement naturel</li> <li>- Amélioration de l'environnement de production et du cadre de vie dans les villages de pêcheurs des régions</li> </ul>	Projet d'aménagement des installations du village de pêcheurs de Koukoudé Projet d'aménagement du nouveau débarcadère de Kaporó
Sécurité alimentaire	Programme de développement de la pêche continentale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration des revenus des pêcheurs par la pratique des activités agricoles parallèles</li> <li>- Aménagement des réseaux de distribution halieutiques</li> <li>- Promotion de la pêche de type gestion des ressources</li> </ul>	Projet de développement de la pêche continentale
	Programme de développement de la pisciculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Harmonisation avec développement agricole</li> <li>- Création d'un nouveau centre pour le développement de la pisciculture et accumulation des techniques piscicole locales</li> <li>- Développement de la pisciculture dans les bas-fonds</li> <li>- Etude de la pêche collective</li> </ul>	Projet de développement de la pisciculture
Développement durable	Programme d'éducation et formation des pêcheurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exécution d'ateliers par tournée pour l'éducation générale des pêcheurs artisanaux</li> <li>- Formation de vulgarisateurs, formateurs et chercheurs</li> <li>- Simulation de l'école professionnelle des techniques maritimes</li> <li>- Mise en valeur des centres de formation professionnelle</li> <li>- Emploi du système éducatif par groupement</li> </ul>	Projet d'amélioration du fumage
	Programme de formation des organisations des pêcheurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Affectation de vulgarisateurs de soutien dans les villages de pêcheurs</li> </ul>	
	Programme de renforcement des fonctions administratives	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'un budget d'activité régional</li> <li>- Correction du déséquilibre dans l'affectation du personnel dans la zone centre et dans les régions</li> <li>- Pratique sur les lieux de pêche du personnel</li> <li>- Correction de la mauvaise coordination entre les différentes directions régionales</li> <li>- Réexamen des objectifs de mesures efficaces</li> </ul>	
	Programme d'aménagement d'un système financier pour la pêche	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Constitution et gestion du fonds de développement de la pêche</li> </ul>	Projet de création d'un fonds de développement de la pêche

## **5. Schéma directeur**

Le présent Schéma directeur, axé sur les sous-secteurs de la pêche artisanale (maritime et continentale) et de la pisciculture, s'intègre au plan à moyen terme de développement global halieutique proposé dans « Guinée Vision 2010 », tout en y ajoutant un volet de développement social. Les objectifs du Schéma directeur, tout en étant alignés sur ceux de « Guinée Vision 2010 », comprennent également les objectifs du DSRP, à savoir : (1) la réduction de la pauvreté, (2) un approvisionnement alimentaire stable et (3), un développement économique durable. Nous avons formulé des projets concrets et des mesures à prendre pour atteindre ces objectifs (voir la Figure en annexe).

L'exécution de ce Schéma directeur laisse espérer un développement de la pêche équilibré dans tout le pays, tenant compte des disparités économiques entre les régions. A savoir, le développement de chaque région tirera avantage de ses particularités, et aura des effets socio-économiques comme l'augmentation de la production alimentaire locale, la création d'emplois, voire la sédentarisation des habitants des villages. Cela correspond à la politique de base d'élimination de la centralisation et de développement régional poursuivie par le gouvernement. La pêche stimulée par région, couplée au développement de la distribution dans tout le pays, satisfera la consommation de produits halieutiques à tous les niveaux de consommation. Par ailleurs, cela contribuera largement à l'amélioration de leur niveau de vie et au renouvellement autonome des équipements de pêche des producteurs, forcés à une production plus importante sous l'effet de la demande de consommation élargie, pour lequel le prix au producteur sera amélioré dans la relation de l'offre et de la demande. Mais le développement attachant unilatéralement trop d'importance à la pêche aura une influence néfaste sur les ressources halieutiques et leur environnement, c'est pourquoi l'exécution de chaque projet devra se faire en pleine harmonie avec l'environnement. Les points importants à prendre en compte pour la concrétisation du scénario ci-dessus sont comme suit.

### **Faciliter la fourniture des matériaux/équipements en engins de pêche**

Pour maintenir et développer la production halieutique, la condition minimale obligatoire est la fourniture des équipements de pêche, qui sont les moyens de production. La fourniture des équipements fait problème sur les lieux de production de toutes les régions, mais cette situation doit être arrangée au préalable. Un système de crédit agricole existe déjà en Guinée, et la mise en place d'une politique d'appui par système de crédit etc. répondant aux besoins financiers des pêcheurs se basant sur ce système est requise. Il sera important de réaliser l'autonomie des pêcheurs, même sur le plan de la fourniture des équipements.

### **Prendre en compte du potentiel de développement des ressources**

Le renforcement de la capacité de pêche et l'augmentation de la production ont pour condition préalable l'existence d'un stock en ressources permettant de les assurer. Selon les rapports existants sur les ressources, les poissons benthiques du littoral est dans un état d'exploitation excessive et le développement desdits poissons ne pourra pratiquement pas être renforcé à l'étape actuelle. Mais on peut croire qu'il existe une marge considérable pour les petits pélagiques. Le Schéma directeur de cette étude sera centré sur l'exploitation des ressources en petits pélagiques, et propose de renforcer la capacité de pêche par la promotion de la motorisation des pirogues, et l'introduction et la conversion à des méthodes de pêche plus efficaces.

## **Aménager des infrastructures de pêche**

Une étude totale des installations de débarquement et des marchés qui permettront de livrer les produits halieutiques aux consommateurs, voire de l'aménagement des routes d'accès aux villages de pêcheurs sera faite en mettant en parallèle l'augmentation de la production halieutique et l'utilisation rationnelle des ressources. Ces opérations de pêche dépassant la sphère d'exécution du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture, un aménagement prenant une perspective à long terme est nécessaire en collaboration avec les habitants des environs, les collectivités locales, ainsi que les ministères et agences concernés.

## **Promouvoir la pêche continentale et la pisciculture**

Du point de vue de l'approvisionnement stable en produits alimentaires et de la création d'emplois, il est nécessaire de développer non seulement la pêche côtière, mais aussi la pêche continentale et la pisciculture sur lesquelles les efforts de développement ont peu porté jusqu'à présent. En Haute Guinée et Guinée Forestière de l'intérieur, il est très difficile d'apprécier les bienfaits des abondantes ressources halieutiques du littoral, sauf Bonga fumé, à cause des conditions géographiques qui exigent un transport de longue durée. La consommation annuelle de poisson par personne se limite à environ 4 kg, l'approvisionnement est largement insuffisant par rapport à la demande importante. Ce Schéma directeur propose de stimuler largement la distribution des produits halieutiques dans la zone littorale et à l'intérieur du pays pour élargir la distribution des produits halieutiques dans tout le pays. Dans ce cadre, il propose d'augmenter la production halieutique et d'améliorer la distribution dans l'intérieur en tirant profit de son environnement naturel. Concrètement, on peut citer la promotion de la pisciculture extensive et une pêche de type cumulant l'agriculture en Haute Guinée. Il va sans dire que l'harmonie avec la nature sera toujours nécessaire pour le développement de la pêche parce que, dans l'intérieur, la surface des plans d'eau est beaucoup plus petite que sur le littoral, ce qui peut facilement mener à une dégradation de l'environnement naturel et affecter les activités de production.

## **6. Projets prioritaires**

Dans le cadre du Schéma directeur, nous avons défini des projets prioritaires centrés sur les domaines à haute priorité, par extraction de sous-programmes à caractère d'urgence, hautement efficaces, à bénéficiaires importants, ou bien par proposition de nouveaux projets. Il y a 6 projets prenant en compte l'ensemble de la zone concernée à environnements naturels et environnements socioéconomiques différents.

### **6-1. Projet de recherche, développement et vulgarisation des engins et méthodes de pêche**

#### **Contexte :**

La pratique de la pêche artisanale en Guinée n'a pas une longue histoire derrière elle. Les engins et méthodes de pêche qu'on utilise sur son littoral provenant en grande majorité de pêcheurs migrants venus des pays voisins, ils n'ont pas initialement développés et adaptés aux conditions maritimes du littoral guinéen, aux particularités des espèces de poisson qu'on y trouve et aux coutumes de ses pêcheurs. C'est un des facteurs qui n'expliquent pourquoi l'efficacité de la pêche n'y est pas toujours élevée et pourquoi les volumes de capture ne peuvent pas y connaître d'augmentation. S'ajoutent, comme autres facteurs expliquant la stagnation du développement de la pêche artisanale, l'absence d'un organisme de

développement et vulgarisation des techniques de pêche artisanale au sein du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture de Guinée, ainsi que l'absence de formation de personnel spécialisé en pêche artisanale.

Les essais expérimentaux effectués pendant la période d'étude ont permis de vérifier l'effet d'attraction exercé, sur les poissons pélagiques, par des techniques introduites relativement simples telles que le pharillon et le récif flottant. On peut également espérer une diversification des activités de pêche par l'introduction de nouveaux engins tels que la senne coulissante et le pot à poulpe, par l'amélioration des divers filets maillants et par le raffinement des méthodes de pêche à la ligne.

Sur la base de la situation actuelle, nous avons élaboré un plan mettant principalement l'accent sur la formation d'une organisation consacrée au développement des techniques de pêche, et comprenant deux volets, à savoir : d'une part, l'amélioration des engins et méthodes de pêche, et, d'autre part, la vulgarisation générale de ces engins et méthodes auprès des pêcheurs.

**Objectif :**

Les revenus des pêcheurs seront augmentés par une amélioration de la productivité dans le secteur de la pêche artisanale consécutive à l'amélioration et au développement des engins et méthodes de pêche.

**Bénéficiaires :**

Les bénéficiaires directs seront les pêcheurs artisanaux côtiers dans leur ensemble.

**Contenu :**

Le présent Projet comportera trois phases : 1) création du Centre de Développement et Vulgarisation des Techniques de Pêche Artisanale, et stage de formation de son personnel ; 2) obtention d'une coopération technique extérieure et développement des techniques ; et 3) travaux de vulgarisation. D'ici la fin de la Phase 3, il faudra que le personnel et les matériaux/équipements aient été rassemblés en Guinée, pour que les activités s'effectuent ensuite avec une aide extérieure réduite dans le but d'en arriver à un développement autonome.

**Organismes d'exécution :**

Centre de Développement et Vulgarisation des Techniques de Pêche Artisanale (nom provisoire)

Centre de Motorisation des Barques de Boussoura du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture/Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB)

**Période :** Une période préparatoire de 2 ans, et une période d'exécution de 4 ans

## **6-2. Projet d'aménagement des installations du village de pêcheurs de Koukoudé**

**Contexte :**

Bien que le village de Koukoudé de la préfecture de Boffa soit avantagé par sa proximité de bonnes pêcheries, son développement est resté insuffisant parce que l'aménagement des infrastructures sociales comme les voies a pris du retard. Depuis quelques années, l'aménagement des voies d'accès a commencé, et les conditions pour le développement de la pêche, comme le commencement de l'achat des poissons nobles, sont petit à petit réunies.

**Objectif :**

Les poissons nobles et produits halieutiques transformés seront approvisionnés de manière stable. Les installations pour l'amélioration du cadre de vie du village seront aménagées, et l'environnement de travail des pêcheurs et fumeuses sera amélioré.

**Bénéficiaires :**

Les bénéficiaires directs seront les 3.600 habitants du village, dont quelque 430 pêcheurs et quelque 730 fumeuses du village.

**Contenu :**

Les installations en relation avec la pêche et des infrastructures sociales du village seront aménagées.

Catégorie	Installations
Installations de pêche	Balises, jetée en pente, slipway, dépôt de pirogues, remise à engins de pêche, atelier de réparation des moteurs hors-bord, atelier de ramendage
Installations de manutention, distribution et transformation	Zone de manutention, marché, hangar de fumage, entrepôt pour les produits fumés
Installations de soutien à la production halieutique	Route d'accès, stationnement, installation d'évacuation des eaux pluviales, installation de station-service, installation d'alimentation en eau, installation d'évacuation des eaux usées, fabrique de glace et stockage de glace, chambre froide, installation de production d'électricité
Installations de bien-être social	Lieu de prière, garderie, installation de soins d'urgence, toilettes-douches, installation de traitement des déchets
Installations de gestion	Bureau administratif, clôtures
Installations pour l'amélioration du cadre de vie	Place commune, zones de verdure, jardin pour les enfants, école primaire publique, installation de soins médicaux et de santé publique, lieu de rassemblement communautaire, installation d'alimentation en eau, installation de traitement des déchets, réservoir d'eau pour la lutte contre l'incendie

**Organisme d'exécution :**

Le comité organisé centré sur le Comité de Développement de Débarcadère (CDD) de Koukoudé assurera la gestion des installations précitées avec le soutien du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture.

**Période :** La conception et l'exécution des travaux du Projet devraient exiger 5 ans.

**6-3. Projet d'aménagement du nouveau débarcadère de Kaporo****Contexte :**

Avec l'augmentation rapide de la population dans la ville de Conakry, et surtout dans les quartiers Est où se trouve Kaporo, la demande d'une fourniture en produits halieutiques répondant aux besoins des consommateurs en nombre croissant se renforce. Il y a à Kaporo des associations des pêcheurs bien organisées où les conditions requises sont réunies comme une forte volonté de développement des pêcheurs; mais il y a seulement un atelier de réparation des moteurs hors-bord, un atelier de réparation des engins de pêche, les installations de pêche requises pour répondre aux besoins ne sont pas aménagées.

**Objectif :**

Les produits halieutiques seront approvisionnés vers la partie Est de Conakry et les villes voisines. De plus, les installations pour l'amélioration du cadre de vie du quartier résidentiel à forte densité de la population en arrière-plan seront aménagées, et l'environnement de travail des pêcheurs et fumeuses sera amélioré.

**Bénéficiaires :**

Les 28.000 habitants des quartiers Kaporon/Nongo, dont quelque 500 pêcheurs, 300 fumeuses et 600 mareyeurs, seront les bénéficiaires directs.

**Contenu :**

Les installations en relation avec la pêche et des infrastructures sociales du village seront aménagées comme indiqué ci-dessous.

Catégorie	Installations
Installations de pêche	Balises, jetée en pente, quai d'accostage et quai d'amarrage, slipway, dépôt de pirogues, remise à engins de pêche, atelier de réparation des moteurs hors-bord, atelier de réparation des pirogues, atelier de ramendage
Installations de manutention, distribution et transformation	Zone de manutention, marché, hangar de fumage, entrepôt pour les produits fumés
Installations de soutien à la production halieutique	Voie d'accès, stationnement, installation d'évacuation des eaux pluviales, installation de station-service, installation d'alimentation en eau, installation de traitement des eaux usées, fabrique de glace et stockage de glace, chambre froide
Installations de bien-être social	Lieu de prière, garderie, installation de soins d'urgence, toilettes-douches, installation de traitement des déchets
Installations de gestion	Bureau administratif, bureaux pour les coopératives/associations respectives de pêcheurs, poste de gardien, clôtures
Installations pour l'amélioration du cadre de vie	Place publique, zones de verdure, jardin pour les enfants, école primaire publique, installation de soins médicaux et de santé publique, lieu de rassemblement communautaire, point d'eau (potable), installation de traitement des déchets etc.

**Organisme d'exécution :**

Le comité organisé centré sur les Comités de Développement de Débarcadère (CDD) de Kaporon et de Nongo assurera la gestion des installations précitées avec le soutien du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture.

**Période :**

La conception et l'exécution des travaux du Projet devraient exiger 3 ans.

**6-4. Projet de développement de la pisciculture continentale****Contexte :**

En Guinée, c'est dans la région de la Guinée Forestière que le potentiel de pisciculture continentale est le plus élevé. On dit que deuxième région est la Moyenne Guinée, en raison du nombre de bas-fonds constituant des terres adéquates, du nombre d'agriculteurs, des conditions climatiques, etc. Il existe actuellement une station piscicole à Tolo-Bafing de la

préfecture de Mamou. Cette station, dont l'aménagement des installations a été achevé en 1994, est la seule que possède le gouvernement guinéen, mais elle est quasi inutilisée en raison du manque de fonds et de l'insuffisance de techniciens, et le gouvernement guinéen cherche les moyens d'exploiter lesdites installations.

**Objectif :**

Nous visons à revitaliser la station piscicole de Tolo-Bafing, et à vulgariser la pratique de la pisciculture sur l'ensemble de la Moyenne Guinée afin d'assurer la stabilité de la production et de l'offre de produits halieutiques.

**Bénéficiaires :**

Les bénéficiaires directs seront les employés de la station piscicole de Tolo-Bafing, ainsi que l'agence dont elle relève, à savoir : la Direction Nationale de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture. A long terme, nous prévoyons que l'ensemble des 1.645.000 habitants de la Moyenne Guinée bénéficieront indirectement du Projet.

**Contenu :**

Aménager les installations existantes de la station piscicole de Tolo-Bafing, et y favoriser le développement technique et la formation du personnel en matière de pisciculture.

Eléments des travaux d'aménagement à la station piscicole

- Installations d'élevage intérieur (6 bassins intérieurs de 1 tonne)
- Construction de 2 étangs pour la ponte (100 m<sup>2</sup> par étang)
- Construction de 5 étangs d'essai de production (2.000 m<sup>2</sup> par étang)
- Logements des employés, groupe électrogène, équipements de recherche, etc.

Par l'envoi, à quelques reprises, d'experts sur de courtes périodes, on effectuera un transfert technologique auprès des quatre membres nouvellement engagés du personnel technique de la station. De plus, à compter de la cinquième année, le gouvernement guinéen engagera 10 vulgarisateurs, qui seront chargés de vulgariser dans l'ensemble de la Moyenne Guinée les techniques élaborées à la station.

**Organisme d'exécution :** Station piscicole de Tolo-Bafing

**Période :** 11 ans, comprenant la période de vulgarisation des techniques.

## **6-5. Projet de développement de la pêche continentale**

**Contexte :**

La pêche continentale est généralement une activité économique fragile facilement influencée par l'environnement naturel et social. Beaucoup des pêcheurs pratiquant la pêche fluviale ont comme particularité d'être des agri-pêcheurs qui quittent leur village pendant la saison sèche pour pratiquer la pêche au campement. Les problèmes de ce secteur mis en évidence au cours de l'étude effectuée jusqu'ici sont 1) la difficulté de la fourniture d'engins de pêche, 2) la gestion des ressources halieutiques, et 3) l'ensablement du lit fluvial.

**Objectif :**

Le cadre de vie des pêcheurs artisanaux sera amélioré par l'utilisation durable des ressources de la pêche continentale.

**Bénéficiaires :**

Les bénéficiaires directs seront les quelque 2.000 pêcheurs pratiquant la pêche continentale dans les 4 préfectures de Haute Guinée.

**Contenu :**

Le développement global de la pêche continentale sera assuré par unification des projets de petite envergure prévus en réponse aux différents éléments en relation avec ce secteur. Concrètement, les 4 composants ci-dessous sont proposés :

## 1) Développement de la distribution du poisson frais

Des congélateurs à énergie solaire seront installés dans 2 villages de pêcheurs importants de la préfecture de Kankan.

## 2) Mesures contre l'ensablement du lit fluvial

Transfert des briquetiers qui retournent la couche de sol superficielle des rives pour fabriquer des briques d'argile et restauration des berges

## 3) Gestion des ressources fluviales par les pêcheurs

Etablissement d'un système des statistiques de pêche, et élaboration et mise en pratique d'un manuel de gestion des ressources au niveau du village et au niveau du système hydrographique centré sur les pêcheurs

## 4) Microfinancement

Financement pour la fourniture d'engins de pêche et de matériel agricole

**Organisme d'exécution :**

Bureau de Stratégie et de Développement, Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture, Direction Nationale de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture du même ministère et directeurs préfectoraux de cette direction

**Période : 5 ans****6-6. Projet d'amélioration du fumage****Contexte :**

Des banda traditionnels, fours en fût etc. sont utilisés comme fours de fumage en Guinée, mais ils présentent beaucoup de problèmes comme la consommation importante de bois parce que l'efficacité de fumage est mauvaise, les risques d'incendie. Le banda amélioré dont l'usage se répand depuis quelques années est le meilleur moyen actuel pour résoudre ces problèmes, et le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture prévoit aussi de développer encore leur emploi.

**Objectif :**

Les conditions de vie des femmes etc. qui s'occupent du fumage seront améliorées, en augmentant le profit par amélioration de l'environnement de travail du fumage. Et l'emploi de bois de feu sera réduit.

**Bénéficiaires :**

Les bénéficiaires directs seront quelque 1.500 à 2.400 fumeuses des 5 - 8 villages de pêcheurs principaux du littoral.

## Contenu :

Il s'agit d'un projet complet combinant la construction d'installations de fumage et le soutien technique. Concrètement, une base d'activité efficace sera créée après l'achèvement des installations de fumage, en assurant une formation comprenant alphabétisation, comptabilité, gestion d'organisation, gestion de la santé, hygiène etc. aux villageois pratiquant le fumage, et en renforçant leurs associations. De plus, la construction des fours améliorés de type participatif sera faite à la charge des bénéficiaires ou du gouvernement guinéen. Des hangars de fumage seront construits dans 6 villages de pêcheurs du littoral. De plus, la construction des petits ateliers de fumage amélioré, l'amélioration des fours auront lieu dans tous les villages, et un système d'expédition et de gestion communes sera établi.

## Organisme d'exécution :

L'organisme d'exécution du Projet sera une équipe composée de bailleurs de fonds, du Ministère la Pêche et de l'Aquaculture, du village et de consultants internationaux et locaux.

## Période : 5 ans

## 7. Coûts d'activités

Projets prioritaires	En francs guinéens (FG)	En yens japonais
Projet de recherche, développement et vulgarisation des engins et méthodes de pêche	5.512.600.000	330.756.000
Projet d'aménagement des installations du village de pêcheurs de Koukoudé	15.385.286.000	923.117.160
Projet d'aménagement du nouveau débarcadère de Kaporo	8.460.536.000	507.632.160
Projet de développement de la pisciculture	5.471.709.000	328.302.540
Projet de développement de la pêche continentale	1.887.550.000	113.253.000
Projet d'amélioration du fumage	4.614.600.000	276.876.000
Total	41.332.281.000	2.479.936.860

Note : 1 FG=0,06 yen japonais (1 dollar américain = 2.000 FG, 1 dollar américain = 120 yens japonais)

## 8. Evaluations

### 8-1. Evaluations économique et financière

L'évaluation financière des projets consiste à en évaluer la pertinence financière du point de vue de l'organisme d'exécution. Dans le cas des projets qui génèrent des bénéfices, on examine le caractère adéquat des revenus, dépenses et frais d'utilisation établis, afin d'évaluer la nature du projet en termes de bénéfices. Le plan de financement fait également l'objet d'un examen dans le cas des projets qui ne génèrent pas de bénéfices. D'un autre côté, l'évaluation économique des projets est effectuée du point de vue de l'Etat, avec pour objectif la sélection des projets de manière à assurer la répartition la plus adéquate des ressources. Pour cette raison, la méthode d'évaluation consiste, pour les projets en question, à calculer les bénéfices qu'ils entraîneront pour l'économie nationale, et les coûts nécessaires à leur exécution. Elle permet de vérifier si, en vertu de la comparaison entre ces bénéfices et coûts, leur exécution est adéquate du point de vue de l'économie nationale. Il s'agit, en d'autres termes, d'une façon d'évaluer l'efficacité des projets d'activités publiques. L'estimation des bénéfices de notre évaluation économique se limite aux éléments quantifiables, mais lorsque les bénéfices ne sont pas quantifiables, ils sont décrits de manière qualitative. Les résultats de notre évaluation économique et financière des projets prioritaires sont tels qu'indiqués ci-dessous.

Projets prioritaires	Taux de rentabilité économique interne	Taux de rentabilité financière interne	Estimation qualitative des bénéfices
Projet de recherche, développement et vulgarisation des engins et méthodes de pêche	-	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation des revenus dans la pêche</li> <li>Réduction des frais d'opération</li> <li>Conservation de l'environnement</li> <li>Acquisition de devises étrangères</li> </ul>
Projet d'aménagement des installations du village de pêcheurs de Koukoudé	1,9 %	Non calculable	Bénéfices engendrés par l'aménagement d'infrastructures sociales <ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction du taux de morbidité</li> <li>Amélioration du cadre de vie</li> </ul>
Projet d'aménagement du nouveau débarcadère de Kaporo	0,8 %	Non calculable	Bénéfices engendrés par l'aménagement d'infrastructures sociales <ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction du taux de morbidité</li> <li>Amélioration du cadre de vie</li> </ul>
Projets prioritaires	Taux de rentabilité économique interne	Taux de rentabilité financière interne	Estimation qualitative des bénéfices
Projet de développement de la pisciculture	5,3 %	Non calculable	
Projet de développement de la pêche continentale (Développement de la distribution du poisson frais uniquement)	Sabadou-Baranama 17 % Sansanbaya 7 %	Non calculables	On peut espérer, en tant que bénéfices provenant des autres composants, la prévention de la baisse des volumes de captures dans le futur.
Projet d'amélioration du fumage	-	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diminution des incendies</li> <li>Economie en frais de combustion pour le fumage</li> <li>Amélioration de l'environnement de travail pour le fumage</li> <li>Augmentation des revenus pour le fumage</li> <li>Allègement du fardeau imposé à l'environnement</li> </ul>

## 8-2. Evaluation des effets sur l'environnement

L'évaluation des effets sur l'environnement des projets prioritaires a été effectuée conformément à la « Code sur la protection et la mise en valeur de l'environnement » et aux « Grands lignes pour la prise en compte de l'environnement dans les études de développement de la pêche » (JICA, mars 1994). Les résultats sont tels qu'indiqués ci-dessous. Ils sont exprimés au moyen des lettres A à D, qui représentent l'importance des effets sur l'environnement (A correspondant à l'effet le plus élevé, et D au moins élevé).

Projets prioritaires	Phénomènes anticipés	Evaluation	Mesures
Projet de recherche, développement et vulgarisation des engins et méthodes de pêche	Pratiquement aucun	C	
Projet d'aménagement des installations du village de pêcheurs de Koukoudé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prévention de la génération des moustiques de la malaria</li> <li>Exfoliation du sol dans les carrières de roche</li> <li>Modification de la topographie côtière</li> <li>Ecoulement du sable dragué</li> </ul>	Effet positif A B C	Mesures de prévention de l'écoulement du sable Suivi de la modification de la profondeur d'eau

Projet d'aménagement du nouveau débarcadère de Kaporo	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effet du remblai sur les ressources halieutiques et les mangroves</li> <li>• Exfoliation du sol dans les carrières de roche</li> <li>• Modification de la topographie côtière</li> <li>• Ecoulement du sable dragué</li> </ul>	B A B C	Mesures de prévention de l'écoulement du sable Mesures de prévention de l'écoulement du sable Suivi de la modification de la profondeur d'eau
Projet de développement de la pisciculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effets des eaux usées par la pisciculture</li> <li>• Modification de l'écosystème par l'introduction d'espèces étrangères</li> <li>• Effets des eaux usées du laboratoire</li> <li>• Effets de l'agrandissement et de la multiplication des étangs d'élevage</li> </ul>	D B D A	Suivi sur la qualité de l'eau  Demander l'avis d'une organisation spécialisée Suivi sur la qualité de l'eau Nécessite une véritable évaluation des effets sur l'environnement
Projet de développement de la pêche continentale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution de l'emploi de combustibles fossiles par l'utilisation d'un générateur solaire</li> <li>• Augmentation des déchets nuisibles abandonnés (batteries)</li> <li>• Diminution de l'ensablement dans le lit du cours d'eau</li> <li>• Maintien des ressources halieutiques</li> <li>• Augmentation des filets de pêche abandonnés</li> </ul>	Effet positif  B  Effet positif Effet positif B	Traitement adéquat des déchets abandonnés   Traitement adéquat des déchets abandonnés
Projet d'amélioration du fumage	Diminution du volume de coupe des mangroves	Effet positif	

## 9. Propositions

En tant qu'orientation pour l'application du Schéma directeur et pour la réalisation des projets prioritaires proposés, les travaux seront poursuivis principalement par le Bureau de Stratégie de Développement (BSD) du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture, en favorisant, comme il l'a fait jusqu'ici, la liaison avec les bureaux concernés. Comme mesures d'application (propositions) pour les projets prioritaires, on peut envisager les éléments ci-dessous.

Projets prioritaires	Mesures d'application (propositions)
Projet de recherche, développement et vulgarisation des engins et méthodes de pêche	Nous visons sa réalisation sous forme de coopération technique, mais tout d'abord on favorisera la coordination avec les organismes concernés par l'envoi d'experts à court terme.
Projet d'aménagement des installations du village de pêcheurs de Koukoudé	Nous visons sa réalisation dans le cadre de l'aide financière non-remboursable, mais il faudra d'abord effectuer une étude supplémentaire et des travaux qui s'imposent.
Projet d'aménagement du nouveau débarcadère de Kaporo	Nous visons sa réalisation dans le cadre de l'aide financière non-remboursable, mais il faudra d'abord effectuer une étude supplémentaire et des travaux qui s'imposent.
Projet de développement de la pisciculture	Nous visons sa réalisation sous forme de coopération technique, mais tout d'abord on favorisera la coordination avec les organismes concernés par l'envoi d'experts à court terme. L'examen envisagera également la participation d'autres pays/organismes donateurs que le Japon (la Chine par exemple).
Projet de développement de la pêche continentale	Il s'agit d'un projet regroupant plusieurs composants de petite envergure. Il sera réalisé en mettant à contribution, de manière coordonnée, les petits projets locaux, le fonds de contrepartie du gouvernement guinéen et l'envoi d'experts.
Projet d'amélioration du fumage	Tout en favorisant la collaboration avec les organisations internationales (tout particulièrement la FAO), nous visons la réalisation de ce projet par l'envoi d'experts et par la participation du gouvernement guinéen et des habitants.

Pour ce qui est de leur ordre de réalisation, les projets de types différents pourront être réalisés simultanément, alors qu'il sera nécessaire d'examiner l'ordre de réalisation pour les projets supposant une aide financière non-remboursable, tels que ceux de Koukoudé et de Kaporo.

L'analyse économique-financière seule pourra donner l'ordre de priorité au projet d'aménagement à Koukoudé, cependant Kaporo est dotée de plus de conditions de base que Koukoudé pour la réussite du projet, puisque Kaporo se situe près du lieu de consommation et qu' on y trouve des infrastructures sociales entretenues. Par ailleurs, l'organisme d'exécution concerné pourra surveiller de près les travaux de réalisation dans une ville plutôt que dans une province où on voit moins de personnel du Ministère des Pêches. A tout prendre, la mission d'étude propose de faire précéder le projet de Koukoudé de celui de Kaporo.

## 10. Transfert technologique

La présente Etude, outre des investigations sur le terrain et des enquêtes auprès des travailleurs du secteur de la pêche, comprenait également des séminaires, essais expérimentaux et autres méthodes d'étude pratiques qui ont donné lieu à un transfert technologique auprès des membres homologues. Nous décrivons ci-dessous le contenu du transfert technologique et les effets à espérer.

Travaux	Sous-secteurs	Contenu	Effets à espérer
Essais expérimentaux de pêche au pharillon	Pêche maritime	Nous avons réalisé des expériences de capture plus efficace du poisson pélagique en le rassemblant au moyen d'un pharillon la nuit.	Acquisition de nouvelles techniques
Essais expérimentaux avec récifs flottants	Pêche maritime	Nous avons fabriqué des récifs flottants au moyen de matériaux locaux et avons vérifié leur effet pour rassembler le poisson.	Acquisition de nouvelles techniques
Etude des ménages de pêcheurs	Pêche maritime	Nous avons réalisé une étude qui consistait à tenir un registre des frais d'opération et à noter les revenus, dans un village de pêcheurs modèle.	Acquisition de la méthode d'étude par registres
Essais expérimentaux de la conversion des méthodes de pêche	Pêche maritime	Nous avons constaté que le fait de remplacer le filet maillant par le filet maillant encerclant permettait une plus grande efficacité économique.	Acquisition de la méthode d'étude par registres.
Essais sur le poisson d'élevage (Guinée Forestière)	Pisciculture continentale	Nous avons emprunté des étangs de pisciculteurs privés et comparé les résultats obtenus avec des conditions d'élevage différentes.	Acquisition des techniques générales de gestion piscicole et des techniques de suivi de la qualité d'eau de l'étang
Essais sur le poisson d'élevage (Moyenne Guinée)	Pisciculture continentale	En utilisant les étangs du Centre piscicole de Tolo-Bafing, nous avons vérifié les résultats d'élevage des poissons en Moyenne Guinée.	Acquisition des techniques générales de gestion piscicole, et établissement d'une méthode pratique d'utilisation du personnel local
Tests de mise en place d'un congélateur au pétrole	Pêche continentale	Nous avons installé un congélateur au pétrole dans trois villages de pêcheurs, en planifiant une amélioration de la distribution du poisson.	Familiarisation avec les opérations de mesure et d'enregistrement des captures
Séminaire sur les statistiques de la pêche	Pêche continentale	Nous avons unifié, au fil de discussions menées en séminaire, les systèmes des statistiques de la pêche des préfectures respectives, très hétérogènes.	Etablissement d'un système unifié des statistiques de la pêche.
Voyage d'observation à Bamako	Pêche continentale	Nous avons échangé des opinions avec le bureau chargé d'administrer la pêche continentale au Mali, et réalisé une étude sur l'état de la pêche fluviale dans ce même pays.	Vitalisation des échanges techniques avec un pays voisin
Etude sur la consommation des produits halieutiques	Distribution et transformation	Nous avons réalisé une étude sur la consommation du poisson, sous forme d'atelier s'adressant aux femmes.	Acquisition d'une méthode d'étude par atelier

Atelier GCP	Administration halieutique	Nous avons réalisé un atelier d'analyse des problèmes s'adressant au personnel du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture, et aux fumeuses.	Acquisition d'une méthode d'étude par atelier
Stage pour 2 membres homologues (au Japon)	Administration halieutique Pêche continentale	Observation des activités dans les établissements administratifs des pêches et dans les coopératives de pêcheurs au Japon.	Acquisition d'une plus grande expérience
Elaboration d'un rapport (au Japon)	Elaboration de projets	Nous avons rédigé le rapport d'étude et élaboré des projets	Acquisition d'une méthode d'élaboration de projet

## Table des matières

Avant-propos	
Lettre de présentation	
Cartes	
Résumé	
Table des matières	
Table des matières (tableaux et figures)	
Abréviation	
Chapitre 1 Introduction.....	1-1
1-1 Arrière plan de l'étude .....	1-1
1-2 Objectifs de l'étude .....	1-2
1-3 Etat d'exécution de l'étude.....	1-2
1-4 Abrégé du pays.....	1-6
Chapitre 2 Abrégé du secteur de la pêche.....	2-1
2-1 Abrégé .....	2-1
2-2 Pêche industrielle .....	2-3
2-3 Pêche artisanale de la zone littorale.....	2-5
2-4 Pêche et pisciculture continentale.....	2-7
Chapitre 3 Etat actuel de la pêche artisanale .....	3-1
3-1 Pêche côtière.....	3-1
3-2 Pêche continentale.....	3-12
3-3 Pisciculture continentale .....	3-20
3-4 Distribution et transformation des produits halieutiques.....	3-27
3-5 Infrastructures de la pêche et sociales .....	3-34
3-6 Société des villages de pêche et statut de la femme.....	3-45
3-7 Organisation des producteurs de la pêche .....	3-56
3-8 Statistiques de pêche, réglementation et système de contrôle.....	3-61
3-9 Protection de l'environnement .....	3-67
3-10 Système financier .....	3-74
Chapitre 4 Schéma directeur .....	4-1
4-1 Généralités.....	4-1
4-2 Conception par région.....	4-7
4-2-1 Région littorale des environs de Conakry.....	4-7
4-2-2 Région littorale .....	4-7
4-2-3 Haute Guinée .....	4-9
4-2-4 Guinée Forestière.....	4-11
4-3 Conception par domaine .....	4-15
4-3-1 Plan d'amélioration de la production de la pêche côtière.....	4-15
4-3-2 Plan d'amélioration de la distribution des produits halieutiques .....	4-24
4-3-3 Plan d'amélioration des installations des villages de pêcheurs .....	4-26
4-3-4 Plan de développement de la pêche continentale.....	4-34
4-3-5 Plan de développement de la pisciculture .....	4-39
4-3-6 Plan d'éducation et de formation des pêcheurs .....	4-44
4-3-7 Plan de formation des organisations de pêcheurs .....	4-46
4-3-8 Projet de renforcement des fonctions administratives .....	4-51
4-3-9 Plan d'aménagement d'un système financier pour la pêche .....	4-53
4-3-10 Prise en compte de l'environnement.....	4-61
4-4 Sélection de projets prioritaires pour le développement.....	4-63

Chapitre 5 Etude de faisabilité.....	5-1
5-1 Approche .....	5-1
5-2 Méthode de l'étude.....	5-6
5-3 Projet de recherche, développement et vulgarisation .....	5-13
des engins et méthodes de pêche	
5-4 Projet d'aménagement des installations .....	5-33
du village de pêcheurs de Koukoudé	
5-5 Projet d'aménagement du nouveau débarcadère de Kaporo .....	5-89
5-6 Projet de développement de la pisciculture continentale.....	5-128
5-7 Projet de développement de la pêche continentale .....	5-152
5-8 Projet d'amélioration du fumage .....	5-182
5-9 Analyse du fonds de développement de la pêche .....	5-204

#### Annexe

- I. Liste des documents collectés
- II. Convention d'étendue des travaux (français et anglais)
- III. Procès-verbal des discussions concernant la convention d'étendue des travaux (français et anglais)
- IV. Procès-verbal des discussions concernant le rapport préliminaire (français et anglais)
- V. Procès-verbal des discussions relatives à la reprise de l'étude (français et anglais)
- VI. Procès-verbal sur le rapport final provisoire

## Table des matières (tableaux et figures)

### Tableau

2-1	Décomposition de la fourniture en produits halieutiques .....	2-1
2-2	Total admissible de capture potentiel dans la zone maritime guinéenne .....	2-2
2-3	Evolution au fil du temps de la production totale de la pêche.....	2-2
2-4	Décomposition des navires de pêche industrielle .....	2-4
2-5	Nombre de licences de pêche délivrées.....	2-4
2-6	Captures de la pêche industrielle .....	2-5
2-7	Débarquements par région (1998).....	2-6
2-8	Volume de distribution des produits halieutiques par forme dans les quatre préfectures de la Guinée moyenne .....	2-9
3-1-1	Profondeur d'eau et surface .....	3-1
3-1-2	Evolution du nombre des pirogues et du taux de motorisation .....	3-3
3-1-3	Principales méthodes de pêche et spécification .....	3-3
3-1-4	Pirogues par méthode de pêche .....	3-5
3-1-5	Production halieutique mensuelle de la pêche artisanale au cours des dernières années .....	3-6
3-1-6	Dégâts dus aux bateaux de pêche industrielle.....	3-9
3-1-7	Statistique des accidents en mer dans les principaux débarcadères 1992-1994 .....	3-10
3-2-1	Longueur et superficie du bassin des principales rivières .....	3-12
3-2-2	Détails des méthodes de pêche .....	3-17
3-3-1	Développement de l'agriculture dans les bas-fonds de Guinée Forestière.....	3-21
3-5-1	Etat d'aménagement des principaux débarcadères de la zone de Conakry .....	3-35
3-5-2	Aménagement du nouveau débarcadère de Kamsar .....	3-36
3-5-3	Aménagement des principaux débarcadères des villages ruraux .....	3-37
3-5-4	Etat des marchés au poisson au détail de Conakry et d'autres villes.....	3-39
3-5-5	Approvisionnement en eau des zones à population concentrée .....	3-41
3-5-6	Téléphone en Guinée .....	3-43
3-5-7	Tendances de la consommation de bois et de charbon de bois .....	3-43
3-5-8	Indices liés à la santé et à l'hygiène .....	3-44
3-6-1	Population du secteur de la pêche par préfecture/par activité .....	3-45
3-6-2	Nombre de pirogues de pêche artisanale se déplaçant par préfecture.....	3-50
3-6-3	Types de gestion des activités de pêche .....	3-51
3-8-1	Etat actuel des méthodes de collecte des données statistiques de la pêche.....	3-62
3-8-2	Captures totales permessibles par méthode de pêche et espèce de poisson et pourcentage des poissons d'accompagnement .....	3-64
3-8-3	Zones de pêche autorisées par type et méthode de pêche.....	3-64
3-9-1	Calcul du volume de bois utilisé pour le fumage.....	3-69
3-9-2	Caractéristiques de l'utilisation des ressources en mangroves par région.....	3-70
3-9-3	Engagement dans les problèmes individuels en Guinée pour la protection des ressources en mangroves .....	3-71
3-9-4	Rubriques de mesures de monitoring de l'impact du Programme l'orchocercose.....	3-72
3-10-1	Taux d'intérêt .....	3-74
3-10-2	Comparaison des institutions de microfinancement .....	3-80
3-10-3	Comparaison des crédits pour la pêche (CRG).....	3-81
3-10-4	Statistiques des financements pour la pêche artisanale accordés par le CRG .....	3-83
3-10-5	Statistiques de vente de moteurs hors-bord en Guinée .....	3-84
4-1	Classement des débarcadères et villages de pêcheurs .....	4-28
4-2	Evolution de la situation de la pêche artisanale en Guinée et de l'approche de développement ...	4-54
4-3	Plan exigeant une évaluation de l'impact sur l'environnement.....	4-61
5-2-1	Relations entre les thèmes de développement et les principaux points à considérer au niveau de la protection de l'environnement .....	5-8
5-2-2	Statistiques sur les montants des importations et exportations .....	5-11
5-2-3	Coefficient de conversion par type de travaux.....	5-11
5-3-1	Résultat de l'évaluation des effets sur l'environnement du projet proposé .....	5-22
5-3-2	Plan du budget d'exécution pour la durée de l'étude.....	5-26

5-4-1	L'enquête par questionnaire: l'échantillonnage à Koukoudé.....	5-36
5-4-2	Estimation de la répartition de la population de Koukoudé par groupes d'âge.....	5-36
5-4-3	Principales occupations des personnes sondées à Koukoudé et les membres de leurs ménages (>6 ans).....	5-37
5-4-4	Biens durables des 151 ménages sondés à Koukoudé.....	5-40
5-4-5	Propriétés foncières des ménages interviewés à Koukoudé.....	5-40
5-4-6	Engins de pêche utilisés et barques à Koukoudé.....	5-42
5-4-7	Nombre et types de fours à Koukoudé.....	5-43
5-4-8	Nombre de pirogues en opération et jours d'opération par année à Koukoudé.....	5-44
5-4-9	Espèces cibles par type d'opération à Koukoudé.....	5-45
5-4-10	Nombre de jours d'opération annuels par type d'opération à Koukoudé.....	5-45
5-4-11	Volumes débarqués par an par méthode de pêche à Koukoudé.....	5-46
5-4-12	Problèmes de la zone.....	5-50
5-4-13	Liste présentant l'envergure des installations respectives prévues.....	5-68~71
5-4-14	Prévision de bilan.....	5-72~73
5-4-15	Calcul des coûts des travaux.....	5-74~80
5-4-16	Zones humides enregistrées sous la Contention de Ramsar.....	5-55
5-4-17	Résultat de l'évaluation des effets sur l'environnement du projet proposé.....	5-56
5-4-18	Prévision des revenus entraînés par les installations du projet.....	5-81
5-4-19	Prévision des dépenses entraînées par les installations du projet.....	5-81
5-4-20	Analyse financière.....	5-82
5-4-21	Modification prévues concernant les volumes de débarquement grâce à l'aménagement du débarcadère.....	5-57
5-4-22	Bénéfices économiques par augmentation des captures par sortie.....	5-83
5-4-23	Bénéfices économiques par augmentation du volume de débarquement suite à l'augmentation du nombre de sorties.....	5-84
5-4-24	Bénéfices économiques par augmentation du volume de débarquement suite à l'augmentation du temps de pêche.....	5-84
5-4-25	Calcul du pourcentage des frais généraux de pêche sur la base des coûts économique.....	5-84
5-4-26	Bénéfices économiques par augmentation du volume de débarquement suite à la fourniture de glace.....	5-84
5-4-27	Bénéfices économiques par augmentation du volume de production des poisson fumés.....	5-85
5-4-28	Bénéfices économiques par réduction du volume d'essence consommé.....	5-85
5-4-29	Analyse économique.....	5-86
5-4-30	Analyse de sensibilité.....	5-59
5-4-31	Prévision des revenus entraînés par les installations du projet.....	5-87
5-4-32	Prévision des dépenses entraînées par les installations du projet.....	5-87
5-4-33	Analyse financière.....	5-88
5-4-34	Analyse économique.....	5-88
5-4-32	Analyse de sensibilité.....	5-60
5-5-1	Effectif total et échantillons à Kaporo.....	5-93
5-5-2	Propriétés foncières des ménages interviewés à Kaporo.....	5-94
5-5-3	Biens durables des 152 ménages sondés à Kaporo.....	5-94
5-5-4	Nombre de pirogues en opération et jours d'opération par année à Kaporo et Nongo.....	5-96
5-5-5	Les espèces cibles selon le type d'opérations à Kaporo et Nongo.....	5-97
5-5-6	Nombre annuel de jours d'opération par type de pêche à Kaporo et Nongo.....	5-97
5-5-7	Volumes de débarquement selon le type d'opérations à Kaporo et Nongo.....	5-98
5-5-8	Liste présentant l'envergure des installations prévus.....	5-117 et 118
5-5-9	Prévision de bilan.....	5-119 et 120
5-5-10	Calcul des coûts des travaux.....	5-121~123
5-5-11	Résultat de l'évaluation des effets sur l'environnement du projet proposé.....	5-107
5-5-12	Prévision des revenus entraînés par les nouvelles installations de débarcadère.....	5-124
5-5-13	Prévision des dépenses entraînées par les nouvelles installations de débarcadère.....	5-124
5-5-14	Analyse financière.....	5-125
5-5-15	Modifications prévues concernant les volumes de débarquement grâce à l'aménagement du débarcadère.....	5-109
5-5-16	Bénéfices économiques par augmentation du volume de débarquement suite à l'augmentation du temps de pêche.....	5-126

5-5-17	Bénéfices économiques par augmentation du volume de débarquement suite à la fourniture de glace .....	5-126
5-5-18	Bénéfices économiques par augmentation du volume de production des poissons fumés .....	5-126
5-5-19	Bénéfices économiques par réduction du volume d'essence consommé .....	5-126
5-5-20	Analyse économique .....	5-127
5-5-21	Analyse de sensibilité.....	5-110
5-6-1	Total des bas-fonds inutilisés et des plans d'eau saisonniers inexploités .....	5-130
5-6-2	Production agricole dans les préfectures de Mamou et Dalaba .....	5-133
5-6-3	Coûts des aliments pour une ration composée à 40% de protéines.....	5-134
5-6-4	Calcul des coûts des travaux.....	5-149 et 150
5-6-5	Faune et flore protégées en Moyenne Guinée.....	5-138
5-6-6	Résultat de l'évaluation des effets sur l'environnement du projet proposé .....	5-141
5-6-7	Estimation du montant de subvention gouvernementale nécessaire .....	5-142
5-6-8	Analyse économique .....	5-151
5-7-1	Comparaison du congélateur à énergie solaire et du congélateur à absorption au pétrole.....	5-156
5-7-2	Conditions sociales des villages de Sansanbaya et Sabadou-Baranama.....	5-158
5-7-3	Méthode de gestion des ressources par principaux cours d'eau.....	5-165
5-7-4	Comparaison du prix de détail des engins de pêche à Bamako à Kankan .....	5-168
5-7-5	Calcul du microfinancement requis.....	5-171
5-7-6	Zones humides prévues pour l'enregistrement sous la Convention de Ramsar.....	5-173
5-7-7	Résultat de l'évaluation des effets sur l'environnement du projet proposé .....	5-173
5-7-8	Taux de rentabilité financière interne.....	5-174
5-7-9	Estimation des bénéfices économiques .....	5-174
5-7-10	Analyse de sensibilité.....	5-175
5-7-11	Estimation quantitative des bénéfices économiques.....	5-175
5-8-1	Volumes du bois utilisés par les différentes méthodes de fumage.....	5-185
5-8-2	Activités et indicateurs de succès prévisionnels .....	5-189
5-8-3	Résultat de l'évaluation des effets sur l'environnement du projet proposé .....	5-192
5-8-4	Estimation de coût du projet .....	5-194
5-9-1	Prévisions concernant les crédits pour la pêche artisanale dans les différentes caisses du CRG (2003).....	5-201
5-9-2	Montant des crédits disponibles.....	5-202
5-9-3	Nombre de crédits accordés.....	5-202

## **Figure**

2-1	Pourcentage de la consommation des produits halieutiques par forme .....	2-9
3-2-1	Réseau hydrologique du fleuve Niger en Haute Guinée .....	3-13
3-2-2	Réseau hydrologique des rivières en Guinée Forestière.....	3-14
3-2-3	Variation de niveau d'eau des rivières Milo et Diani .....	3-15
3-3-1	Bas-fond observé à Macenta.....	3-21
3-3-2	Injection de son de riz dans un étang de pisciculture .....	3-23
3-3-3	Décomposition des frais généraux et profits dans le prix de vente des poissons élevés par la pisciculture-entreprise individuelle en Guinée Forestière.....	3-24
3-3-4	Collecte de poisson en Pêche collective à Baro dans la préfecture de Kankan .....	3-25
3-4-1	Réseau de distribution des captures en Haute Guinée .....	3-32
3-5-1	Principaux marchés au détail de Conakry .....	3-40
3-8-1	Système des statistiques de la pêche en Guinée.....	3-61
3-10-1	Mécanisme des crédits pour la pêche à la caisse de Douprou .....	3-82
4-1	Structure du Plan directeur pour le développement de la pêche artisanale, et positionnement des projets prioritaires.....	4-4
4-2	Schéma de développement.....	4-53
5-3-1	Programme d'exécution pour la durée de l'étude (2003 à 2009) .....	5-25
5-3-2	Organigramme du centre de développement et vulgarisation des techniques de pêche artisanale .....	5-27

5-3-3	Aperçu du plan de la conception de la petite senne coulissante.....	5-29
5-3-4	Bateau de recherche halieutique .....	5-30
5-3-5	Organigramme du CNSHB .....	5-32
5-3-6	Organigramme du CFPM.....	5-32
5-4-1	Carte des environs de Cap Verga.....	5-62
5-4-2	Carte générale du village de Koukoudé .....	5-63
5-4-3	Répartition des ethnies à Koukoudé.....	5-37
5-4-4	Niveaux d’instruction des interviewés à Koukoudé .....	5-41
5-4-5	Motorisation des barques à Koukoudé .....	5-43
5-4-6	Plan du projet du village de pêcheurs de Koukoudé.....	5-64~67
5-5-1	Carte générale de la péninsule de Conakry .....	5-113
5-5-2	Carte des environs des quartiers de Kaporo et Nongo.....	5-114
5-5-3	Lieux de naissance des opérateurs interviewés.....	5-93
5-5-4	Niveaux d’instruction des interviewés à Kaporo .....	5-95
5-5-5	Plan d’aménagement du nouveau débarcadère de Kaporo.....	5-112 et 113
5-6-1	Bas-fonds en Moyene Guinée.....	5-130
5-6-2	Organigramme .....	5-137
5-6-3	Plan horizontal du bâtiment de laboratoire de Tolo-Bafing .....	5-145
5-6-4	Schéma de disposition des étangs piscicoles de Tolo-Bafing .....	5-146
5-6-5	Plan horizontal des résidences d’employé à la station piscicole de Tolo-Bafing .....	5-147
5-6-6	Programme d’exécution .....	5-148
5-7-1	Environnement de la pêche continentale et projets de développement.....	5-152
5-7-2	Période d’exécution des différents composants .....	5-153
5-7-3	Organigramme de l’exécution du projet de développement de la pêche continentale .....	5-154
5-7-4	Sites du projet de développement de la pêche continentale .....	5-157
5-7-5	Programme de rétablissement de berge après extraction de l’argile .....	5-163
5-7-6	Comités de gestion des ressources et organismes connexes.....	5-167
5-7-7	Programme des activités .....	5-167
5-7-8	Calendrier des activités de pêche et d’agriculture .....	5-169
5-8-1	Villages de pêche ciblés.....	5-193
5-8-2	Programme d’exécution du projet .....	5-195
5-8-3	Plan conceptuel de four banda amélioré.....	5-201
5-8-4	Plan conceptuel de hangar de fumage amélioré.....	5-202

## Abréviation

AFD	: Agence Française de Développement
AFVP	: Agence Française des Volontaires du Progrès
AVB	: Agent Vulgarisateur de Base
BAD	: Banque Africaine de Développement
BERTAD	: Bureau d'Etude et de Réalisation
BET	: Bureau d'Etude Topographique
BHN	: Besoins fondamentaux de l'hommes
BICIGUI	: Banque Internationale pour la Commerce et de l'Industrie de Guinée
BTAG	: Bureau Technique d'Agriculture de Guinée
BSD	: Bureau de Stratégie et de Développement
CAPED	: Centre d'Appui Pour un Environnement Durable
CBG	: Compagnie des Bauxites de Guinée
CC	: Comité de Contrôle
CDD	: Comité de Développement de Débarcadère
CDG	: Comité de Gestion
CERE	: Centre d'Etude et de Recherche en Environnement
CERESCOR	: Centre de Recherche Scientifique de Conakry Rogbabé
CFPM	: Centre de Formation Professionnelle Maritime de Conakry
CIDA	: Canadian International Development Agency
CIF	: Cost, Insurance and Freight
CMG	: Credit Mutuel de Guinée
CNSHB	: Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura
CNSP	: Centre National de Surveillance et Protection des Pêches
CPUE	: Capture Par Unité d'Effort
CRD	: Comité Régionale de Développement
CRG	: Crédit Rural de Guinée
CVS	: Comité de Vigilance de la Sécurité
DNE	: Direction Nationale de l'Environnement
DNEF	: Direction Nationale des Eaux et Forêts
DNPCA	: Direction Nationale de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture
DNPM	: Direction Nationale de la Pêche Maritime
DSRP	: Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
EDF	: Electricité de France
EIA	: Evaluation de l'impact sur l'Environnement
EUPD	: Entraide Universitaire Pour le Développement
FAO	: Food and Agricultural Organization of the United Nations
FED	: Fonds Européen de Développement
FENU	: Fonds d'Equipement des Nations Unies
FG	: Francs Guinée
FIDA	: Fonds Internationale pour le Développement Agricole
FMC	: Filet maillant Calé
FMDE	: Filet maillant dérivant Ethmalose
FMI	: Fonds Monétaire International
FOB	: Freight on Board
F/S	: Etude de faisabilité
FT	: Filet tournant
GPS	: Global Positioning System
GTZ	: Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit

HACCP	: Hazard Analysis – Critical Control Point
IFAD	: International Fund for Agriculture Development
IRD	: Institut de Recherche pour le Développement
JICA	: Japan International Cooperation Agency
JOCV	: Jeunes Volontaires de la Coopération Japonaise
LIG	: Ligne glacière
MPA	: Ministère de la Pêche et de l’Aquaculture
MPE	: Ministère de la Pêche et de l’Elevage
MPFE	: Ministère de la Promotion Feminine et de l’Enfance
ODEPAG	: Office de Développement de la Pêche Artisanale et Aquaculture en Guinée
OIC	: Opportunities Industrialization Center
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONG	: Organisation non-gouvernementale
ORSTOM	: Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement
PA	: Palangre
PAVE	: Program Agriculture Village Extension
PCM	: Project Cycle Management
PME	: Petit et Moyen Entreprise
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PPGF	: Projet Piscicole de Guinée Forestière
PPTE	: Pays Pauvres Très Endettés
SEEG	: Société d’Exploitation des Eaux de Guinée
PNB	: Produit National Brut
SFLP	: Sustainable Fisheries Livelihood Program
SNAPE	: Service National d’Aménagement des Points d’Eau
SNPRV	: Service National de Protection et de Vulgarisation
SOGEL	: Société Guinéenne d’Electricité
SOGUIPAH	: Société Guinéenne de Palmier à huile et d’hévéa
TJB	: Tonnage Jauge Brute
TS	: Technicien Spécialiste
TVA	: Taxe sur la Valeur ajoutée
UE	: Union Européenne
UCOPAD	: Union Cooperatives Pêcheurs Artisanales de Douprou
UCOPAK	: Union Cooperatives Pêcheurs Artisanales de Kamsar
UNHCR	: United Nations High Commissioner for Refugees
UNICEF	: United Nations Children’s Fund
USAID	: U.S. Agency for International Development
WWF	: World Wide Fund for nature
ZEE	: Zone Economique Exclusive

# **Chapitre 1**

## **Introduction**

# Chapitre 1 Introduction

## 1-1 Arrière plan de l'étude

La République de Guinée (ci-après dénommée « la Guinée »), située dans la partie Ouest de l'Afrique Occidentale, a un territoire de 245.857km<sup>2</sup> (similaire à la surface de l'île d'Honshu dans l'archipel japonais) et compte 8,274 millions d'habitants (calcul estimatif en 2001). La Guinée possède seulement quelque 300 km de côte, mais le plateau continental atlantique d'une profondeur de moins de 200 m de 43.000 km<sup>2</sup>, le plus vaste de toute l'Afrique Occidentale, ce qui crée une zone maritime à potentiel élevé de pêcheries.

La pêche est un des secteurs économiques importants de la Guinée, qui crée 9.000 emplois directs (pêcheurs) et 200.000 emplois indirects (sociétés de transformation et de distribution etc.). Le volume d'approvisionnement en production halieutique a été de 98.000 t d'après les statistiques 1997, et c'est une ressource alimentaire essentielle, qui couvre 75% de l'apport en protéines animales des habitants. Mais la consommation des produits halieutiques par habitant se limite à 13 kg environ, ce qui est un niveau faible par rapport aux pays voisins (27,8kg /hab. au Sénégal, 19,8kg /hab. en Côte d'Ivoire etc.).

Depuis 10 ans, la pêche est un des secteurs économiques prioritaires du gouvernement guinéen du point de vue de la sécurité alimentaire, de l'augmentation de revenus des habitants et du revenu national, et de la création d'emplois. Les 8 objectifs suivants du secteur de la pêche ont été inscrits par le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture (anc. Ministère de la Pêche et de l'Élevage) dans le cadre du plan «Guinée, Vision 2010», plan à moyen et long terme défini par le gouvernement guinéen en août 1997 :

1. Gestion rationnelle des ressources
2. Appui général et massif au développement de la pêche artisanale
3. Développement de la pêche artisanale orientée vers l'exportation
4. Promotion sélective de l'aquaculture en eau douce
5. Gestion multidimensionnelle de la pêche continentale
6. Développement de la crevetticulture
7. Développement de la pêche industrielle
8. Renforcement institutionnel

Mais des problèmes comme le manque d'informations sur les ressources, les techniques de transformation insuffisamment développées, l'absence de système de soutien auprès des pêcheurs, le non-aménagement des installations et de l'organisation pour la distribution, la transformation et la promotion des ventes, les problèmes d'accès aux villages de pêcheurs, le non-aménagement des infrastructures sociales etc. ont empêché l'établissement d'un programme d'action concret.

C'est pourquoi le gouvernement guinéen a demandé en septembre 1998 au gouvernement japonais l'établissement d'un Schéma directeur pour le secteur de la pêche, basé sur le plan «Guinée, Vision 2010», et l'étude de faisabilité afférente. En réponse à cette requête, le gouvernement japonais a délégué une mission d'étude préliminaire (discussions concernant la Convention d'étendue des travaux) en août 1999 en Guinée, et une Convention d'étendue des travaux concernant le Schéma directeur et l'étude de faisabilité portant sur la pêche artisanale, l'élément principal du secteur de la pêche en Guinée, a été conclue le 9 septembre.

## **1-2 Objectifs de l'étude**

La présente étude a pour objectif d'établir un Schéma directeur portant entre autres sur l'amélioration de la production dans le secteur de la pêche artisanale, la promotion de transformation et de distribution halieutique, le renforcement de l'organisation des pêcheurs, le développement de la pêche continentale et de la pisciculture, ainsi que des propositions du plan pour les projets de développement prioritaires (5 projets) et le plan d'aménagement de marchés sur cette base, et l'étude de faisabilité s'y rapportant. Cette étude sera conforme à «Guinée, Vision 2010», qui se donne pour but le développement durable du secteur halieutique, qui jouera encore dans l'avenir un rôle essentiel pour la création d'emplois et le développement régional, et elle permettra de satisfaire la demande alimentaire de la population guinéenne dont le taux de croissance démographique va fortement augmenter (2,8% annuels) à moyen et long terme.

Par ailleurs, un transfert technologique, portant sur le savoir-faire d'étude, comme les méthodes d'étude et l'élaboration de propositions pour les projets, sera opéré vis-à-vis des techniciens homologues au cours de l'étude.

## **1-3 Etat d'exécution de l'étude**

Cette étude comprend deux phases : l'étude du Schéma directeur (Phase 1) exécutée de mars à juin 2000 et l'étude de faisabilité (Phase 2) exécutée d'octobre 2002 à janvier 2003. Il y a un vide de plus de deux ans entre ces deux phases parce que l'étude a été temporairement interrompue à cause des conflits frontaliers entre les troupes rebelles du Libéria et de la Sierra Leone et l'armée guinéenne qui ont commencé en septembre 2000. Bien que les conflits frontaliers apaisés ne soient pas encore entièrement terminés, comme la sécurité publique ne pose pas de problème dans les zones autres que frontalières, des discussions pour la reprise de l'étude ont eu lieu entre les deux pays en juillet 2002, et l'étude de la phase 2 a redémarré en octobre 2002.

### **1-3-1 Etude du Schéma directeur (Phase 1)**

En Guinée Maritime, les 5 préfectures de Boké, Boffa, Dubréka, Coyah (incluant la zone métropolitaine de Conakry) et Forécariah, en Haute Guinée, les 4 préfectures de Kankan, Kouroussa, Siguiri et Mandiana, et en Guinée Forestière, les 4 préfectures de Nzérékoré, Macenta, Guékédou et Kissidougou, l'étude a été exécutée conformément au programme ci-dessous (Réf. plan du début).

Préparatifs au Japon	février 2000
Etude sur place (Phase 1)	le 6 mars 2000 - le 18 juin 2000
Etude au Japon	juin - juillet 2000

Le tableau ci-dessous montre la liste des membres de la mission d'étude et homologues.

### Membres consultants du Japon

Chef des consultants / développement des villages de pêcheurs	M. Yasuo ISHIMOTO	Overseas Agro-Fishries Consultant Co., Ltd
Chef adjoint / économie de la pêche	M. Hiroaki YONESAKA	IC Net Limited
Pêche côtière / distribution et transformation	M. Kazumi IIDA	Overseas Agro-Fishries Consultant Co., Ltd
Pêche continentale / distribution et transformation	M. Masashi SATO	Overseas Agro-Fishries Consultant Co., Ltd
Infrastructures de la pêche artisanale	M. Masami TSUCHIYA	Overseas Agro-Fishries Consultant Co., Ltd
Analyse de la communauté des villages de pêcheurs / genre (rôle des femmes) I	Mlle. Sachiko OGATA	Overseas Agro-Fishries Consultant Co., Ltd
Analyse de la communauté des villages de pêcheurs / genre (rôle des femmes) II	Mlle. Hiroko MIURA	IC Net Limited
Technique de pêches côtière et fluviale	M. Kazuo UDAGAWA	IC Net Limited
Technique de pisciculture en eau douce	M. Kiyoshi MASUDA	Overseas Agro-Fishries Consultant Co., Ltd
Impact sur l'environnement	M. Tsuyoshi ITO	IC Net Limited
Analyses économique et financière	M. Kazuyuki NAGAO	IC Net Limited
Interprète I	M. Masahiko HASHIZUME	Sasaki Agency S.A
Interprète II	M. Masahiro KITAGUCHI	Sasaki Agency S.A
Coordinatrice (prise en charge par IC Net Limited.)	Mlle. Sayoko UESU	IC Net Limited

### Membres des homologues guinéens (Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture)

Chef d'équipe	M. Thierno Aliou DIALLO	Bureau de Stratégie et de Développement
Représentant de la pêche maritime	M. Soriba CAMARA	Direction Nationale de la Pêche Maritime
Représentant de la pêche continentale	M. Mody Hady DIALLO	Direction Nationale de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture
Représentant du secteur socio-économique des villages de pêcheurs	M. Mamadou Oury DIALLO	Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura

### **1-3-2 Interruption de l'étude et discussions pour la reprise**

Comme indiqué plus haut, l'étude a été interrompue pendant environ 2 ans à cause de conflits frontaliers avec des troupes rebelles des pays voisins, mais des discussions ont eu lieu pour sa reprise en juillet 2002, au cours desquelles les deux parties se sont accordées sur les deux modifications suivantes concernant la zone d'étude et la sélection des projets prioritaires.

- 1) La Guinée Forestière où la sécurité publique n'est pas entièrement rétablie, a été exclue de l'étude. Le projet de développement de la pisciculture prévu dans cette zone sera réétudié pour la Moyenne Guinée.

- 2) La réalisation du Projet de construction d'un marché de poissons de Kénian à Conakry, sélectionné comme projet prioritaire, étant déjà décidée dans le cadre de la Coopération financière non-remboursable du Japon, son étude est devenue inutile. Par conséquent, comme projet de remplacement, l'aménagement d'un débarcadère représentatif dans la ville de Conakry et d'un autre dans un village de pêcheurs rural est prévu; le district de Kaporo de Conakry et le village de Koukoudé, préfecture de Boffa sont candidats.

### 1-3-3 Etude de faisabilité (Phase 2)

La mission d'étude japonaise a formé une nouvelle équipe sur la base du contenu de l'accord après les discussions, la partie guinéenne a aussi formé l'équipe d'homologues, et l'étude a été exécutée selon le programme ci-dessous.

Préparatifs au Japon	Septembre 2002
Etude sur place (Phase 2)	le 15 octobre 2002 - le 2 février 2003
Etude au Japon	Février 2003

#### Membres consultants du Japon

Chef des consultants / développement des villages de pêcheurs	M. Yasuo ISHIMOTO	Overseas Agro-Fishries Consultant Co., Ltd
Pêche côtière / distribution et transformation	M. Kazuo UDAGAWA	IC Net Limited
Pêche continentale / distribution et transformation	M. Masashi SATO	Overseas Agro-Fishries Consultant Co., Ltd
Infrastructures de la pêche artisanale	M. Wataru IWASAKI	Overseas Agro-Fishries Consultant Co., Ltd
Travaux maritimes de génie civil	M. Hiromasa INOUE	Overseas Agro-Fishries Consultant Co., Ltd
Analyse de la communauté des villages de pêcheurs / genre (rôle des femmes)	Mme. Lena WESTLUND	Overseas Agro-Fishries Consultant Co., Ltd
Technique de pêches côtière et fluviale	M. Kazunori UWATOKO	Overseas Agro-Fishries Consultant Co., Ltd
Technique de pisciculture en eau douce	M. Katsumasa SOUMA	Overseas Agro-Fishries Consultant Co., Ltd
Impact sur l'environnement	M. Yuji HATAKEYAMA	IC Net Limited
Analyses économique et financière	M. Hideo KOBAYASHI	IC Net Limited
Interprète I	M. Masahiko HASHIZUME	Sasaki Agency S.A
Interprète II	M. Masahiro SEO	Sasaki Agency S.A
Coordinatrice	Mlle. Minako MORIMOTO	Overseas Agro-Fishries Consultant Co., Ltd

Membres des homologues guinéens (Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture)

Chef d'équipe	M. Mody Hady DIALLO	Chef de la Division Etudes et Planification, Bureau de Stratégie et de Développement
Chef adjoint / Représentant de la pêche maritime	M. Sékou TOURE	Expert homologue de la JICA
Représentant de la pêche continentale	M. Lamine CAMARA	Division Etudes et Planification, Bureau de Stratégie et de Développement
Représentant des infrastructures de la pêche artisanale	M. Thierno Souleymane DIALLO	Bureau de Stratégie et de Développement
Représentant de la communauté des villages de pêcheurs / genre (rôle des femmes)	M. Hadja Aïssatou BARRY	Direction Nationale de la Pêche Maritime
Représentant de la pisciculture	M. Oua BILIVOGUI	Chef de la Division Aquaculture, Direction Nationale de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture
Représentant de l'impact sur l'environnement	M. Alpha Ousmane BARRY	Division Etudes et Planification, Bureau de Stratégie et de Développement
Représentant des analyses économique et financière	M. Soriba CAMARA	Représentant du micro-financement AFD/BAD, Direction Nationale de la Pêche Maritime

#### **1-4 Abrégé du pays**

La République de Guinée, qui se situe dans la partie Ouest de l'Afrique Occidentale, est limitrophe de la République de Guinée Bissau, de la République du Sénégal, de la République du Mali au Nord, et de la République de Côte d'Ivoire à l'Est, de la Sierra Leone et du Liberia au Sud. Son territoire national a une superficie de 245.857 km<sup>2</sup>, et la longueur des côtes est d'environ 300 km. Le plateau continental qui s'étend dans l'Océan Atlantique de 43.000 km<sup>2</sup> est le plus vaste d'Afrique Occidentale.

La Guinée compte un total de 8,274 millions d'habitants en 2001 (estimation), avec un pourcentage hommes/femmes de 49/51. Conakry, la capitale, compte 1,13 million d'habitants, soit 15% du total du pays. L'intérieur des terres est aussi uniformément habité, avec la préfecture de Kankan comptant 1,01 million d'habitants, et la préfecture de N'zérékoré 1,35 million d'habitants. La composition ethnique est : Peuhls (40%), Malinkés (30%), Sousous (20%) et autres (10%). La population est de confession musulmane à 85%.

Du point de vue du relief et du climat, le pays se subdivise en 4 parties : Guinée Maritime, Moyenne Guinée, Haute Guinée et Guinée Forestière. La Guinée Maritime est généralement de climat tropical chaud et humide; en allant de la Haute Guinée vers la Moyenne Guinée, les précipitations ont tendance à diminuer, ce qui donne un climat de savane. Dans la Guinée Forestière, les précipitations augmentent à nouveau, et la forêt tropicale est vivace.

Après son indépendance de la France en 1958, la République de Guinée, le premier Président Sékou Touré poursuivit une politique de modernisation et d'industrialisation sous la conduite de l'Etat, et se rapprocha rapidement des économies de l'Est comme l'URSS et Cuba. Mais l'effondrement du bloc des pays communistes, à commencer par l'URSS, devenant évident, l'économie de la Guinée elle aussi s'est brutalement épuisée. Après la mort de maladie du Président en 1985, le Général Lansana Conté qui pris les rênes du pouvoir corrigea la politique du président précédent vers la gauche et développa l'économie de marché par le biais d'une politique plus proche des pays occidentaux, en particulier de la France.

80% de la population active de Guinée travaille dans le secteur agricole, qui représente 24% du PIB, mais la Guinée, qui était autrefois exportatrice de produits alimentaires en est maintenant importatrice. Par ailleurs, reflétant la politique d'industrialisation du gouvernement précédent, les produits miniers, en particulier la bauxite, représentent 75% des exportations, et le secteur industriel correspond à 31% du PIB. Mais pour échapper à cette structure économique dépendant de la bauxite, et assurer la diversification, le gouvernement guinéen a récemment adopté une politique de développement de l'agriculture et des produits agricoles transformés.

La situation sociale s'est stabilisée sous le régime du Président Lansana CONTE. Cependant, entourée de pays à situation politique instable comme la Sierra Leone, le Liberia et la Guinée-Bissau, la Guinée subit facilement les retombées des troubles politiques dans les pays voisins. Depuis le mois de septembre 2002, la situation politique précaire en République de Côte d'Ivoire, pays voisin, a eu pour conséquence un afflux considérable de réfugiés en Guinée.

# **Chapitre 2**

## **Abrégé du secteur de la pêche**

## Chapitre 2 Abrégé du secteur de la pêche

### 2-1 Abrégé

#### (1) Pêche

La pêche est un des secteurs économiques importants de la Guinée, qui crée 9.000 emplois directs (pêcheurs) et 200.000 emplois indirects (sociétés de transformation et de distribution etc.). Le volume d'approvisionnement en production halieutique a été de 98.000 t d'après « Guinée, Vision 2010 (1997) », et c'est une ressource alimentaire essentielle, qui couvre 75% de l'apport en protéines animales des habitants. La consommation des produits halieutiques par habitant se limite à 13 kg environ à l'heure actuelle, ce qui est un niveau faible par rapport aux pays voisins.

En Guinée, la pêche peut se subdiviser grosso modo en trois éléments: pêche artisanale, pêche industrielle et pêche continentale. Le tableau ci-dessous indique le volume d'approvisionnement annuel en production halieutique pour chaque catégorie.

Tableau 2-1 Décomposition du volume d'approvisionnement en production halieutique

Catégorie de pêche	Volume d'approvisionnement
Pêche artisanale	52.000
Pêche industrielle	23.000
Pêche continentale	5.000
Importations	18.000
<b>Total</b>	<b>98.000</b>

Source : « Guinée, Vision 2010 (1997) », Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture

Unité: tonne

La pêche artisanale se pratique avec des pirogues à moteur hors-bord ou des pirogues en bois (7 - 15 m) sans moteur. Les poissons sont capturés par filet maillant, filet maillant encerclant, filet tournant, palangre et pêche à la ligne. Les poissons capturés par ces types de pêche sont des poissons pélagiques tels que sardine, allache (nom local Bonga), maquereau, scombres etc. et des poissons benthiques tels que sole, daurade, mérrou. D'après les statistiques de 1996, 2.400 pirogues ont été confirmées, dont la moitié environ étaient motorisées par moteur hors-bord.

La pêche industrielle est la pêche de grande envergure, pratiquée dans les 200 milles-marins des eaux territoriales guinéennes sur la base d'une licence de pêche. En 1999, 236 navires étaient dotés d'une licence de pêche mais 149 seulement étaient en activité. Par nationalité, on compte 22 navires chinois, 67 navires de l'U.E., 19 navires des pays voisins, 39 navires d'autres pays et 2 navires guinéens. Par type de pêche, on distingue 37 navires pratiquant le chalut céphalopodier (seiche, poulpe), 16 navires pratiquant le chalut crevettier, 33 navires pratiquant le chalut des poissons benthiques et 31 navires pratiquant la pêche au thon au filet tournant. La zone de pêche est fixée à plus de 10 milles de la côte, mais beaucoup de navires ignorent cette réglementation et vont pêcher plus près de la côte, ce qui provoque des conflits avec les pêcheurs artisanaux de la zone littorale.

Les captures de la pêche continentale sont estimées à 5.000 tonnes, mais comme il n'existe pas de système statistique à l'échelle nationale, la production nationale totale est estimée seulement sur la base de l'expérience. L'envergure de la pêche n'étant pas si grande, des petites pirogues en bois sans moteur (env. 6 m) sont généralement utilisées pour la pêche

principalement au filet maillant, à la palangre et à la nasse. Les poissons capturés sont principalement des tilapias et silures ; la saison sèche, où le volume d'eau des fleuves est faible, constitue la haute saison de pêche.

Par rapport à la situation précitée, le total admissible de capture potentiel est estimé dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2-2 Total admissible de capture potentiel dans la zone maritime guinéenne

Bancs concernés	Total admissible de capture potentiel
Petits poissons pélagiques	50.000 - 200.000
Poissons benthiques	35.000 - 40.000
Crevettes	1.000 - 2.000
Céphalopodes (seiche, poulpe)	5.000 -10.000

Source: Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture 1997

Unité: tonne

Les stocks potentiels en petits poissons pélagiques sont variables, la comparaison avec les captures actuelles est difficile, mais si l'on considère que la pêche industrielle porte principalement sur les poissons benthiques, les crevettes et les céphalopodes, les captures actuelles de 23.000 tonnes sont faibles par rapport au total admissible de capture, ce qui permet de dire que du point de vue des ressources, une augmentation des captures est possible.

Le Tableau 2-3 indique les captures de la pêche maritime et les importations/exportations entre 1997 et 2002. Pendant ces trois années, le volume d'approvisionnement en production halieutique de la Guinée a évolué d'environ 100.000 tonnes.

Tableau 2-3 Evolution au fil du temps de la production totale de la pêche

Année	Pêche artisanale	Pêche industrielle	Total captures	Importations (voie maritime /aérienne)	Importations (voie terrestre)	Total importations	Total exportations	Volume d'approvisionnement total
1997	48.544	10.297	58.841	3.197	2.064	5.261		64.102
1998	47.081	18.682	65.763	5.192	1.448	6.640		72.403
1999	54.916	23.056	77.972	21.974	na	21.974	695	99.251
2000	59.579	27.934	87.513	14.109	na	14.109	2.524	99.098

Source: Rapports annuels du Bulletin statistique des pêches du CNSHB 1997-2000

Unité: tonne

## (2) Distribution et transformation

Les formes de transformation des produits halieutiques distribués en Guinée se divisent grosso modo en poissons frais, poissons congelés, poissons fumés (fumage long et court) et poissons séchés. Pour le poisson congelé, la distribution est effectuée par les deux grandes sociétés halieutiques de Conakry, COTRAG et SONIT, qui disposent d'un réseau de distribution à l'intérieur du pays, et qui ont le monopole de la distribution. Le poisson fumé, principalement du bonga bon marché (95% des poissons capturés sont fumés), est principalement fumé aux environs des plages de débarquement, puis distribué à l'intérieur du pays et dans les pays voisins. Pour le poisson fumé, comme le fumage court est de 6 heures, la période de conservation est courte et le rayon de distribution est aussi limité. Par ailleurs, le fumage long se fait sur 24 heures, ce qui permet une période de conservation de 6 mois

environ, et élargit le rayon de distribution. Les circuits de distribution du poisson à fumage court sont de 4 types :

- 1) Kamsar - Boké
- 2) Villages de pêcheurs voisins du Cap Verga – Préfecture de Fria et Boffa
- 3) Conakry - Coya et Kindia
- 4) Villages de pêcheurs au sud de Conakry - Coya et Forécariah

La distance de distribution va à peine jusqu'aux préfectures voisines, soit environ 50 km. Par contre, les itinéraires de distribution du poisson à fumage long sont Kamsar, environs du Cap Verga - Conakry, Kindia - Kankan, Kissidougou - N'zérékoré, ainsi que jusqu'à la Guinée Forestière via les principales villes de l'intérieur. Il y a également des entrées de poisson à fumage long des pays voisins ; ainsi, les poissons fumés sénégalais arrivent par voie terrestre, et empruntent les mêmes itinéraires que ci-dessus pour la distribution dans l'intérieur du pays.

En 2002, les exportations de poissons congelés du port de Conakry ont été de 1.445 tonnes vers l'Europe, 636 tonnes vers l'Asie (Corée du Sud) et 143 tonnes vers les autres pays africains. Les daurades et soles sont les principaux produits exportés vers l'Europe, et le petit otolithe (bobo) vers la Corée du Sud. Le bar et l'otolithe sont principalement exportés vers les autres pays d'Afrique, et souvent en salaison. Les produits marins exportés par avion sont des poissons frais vers l'Europe, 89 t de poissons fumés (principalement machoiron de mer, barracuda) vers les Etats-Unis, 25 t d'ailerons de requin vers Hong Kong, environ 100.000 poissons d'aquarium (eau douce) vers le Japon etc. Au total, 2.338 t ont été exportés. Au moins 2 sociétés, qui ont formé leurs propres groupes de pêcheurs artisanaux, exportent vers la Corée du Sud. Elles se sont assurées l'affiliation des pêcheurs artisanaux en leur fournissant des engins de pêche, et en reprenant leur poisson en échange du prix de location des engins de pêche.

### (3) Aquaculture

L'aquaculture vient seulement de commencer en Guinée, il n'y a pas de politique cohérente, mais plusieurs projets ont été réalisés. Une installation de crevetticulture aménagée sur la base de la coopération technique française à Koba et une installation de pisciculture aménagée sur financement de la Banque Africaine de Développement dans la Préfecture de Mamou en sont des exemples; ne reflétant pas les besoins sociaux et les capacités techniques des habitants locaux, ces projets ne sont pas pleinement exploités. Par ailleurs, à l'occasion de l'afflux de réfugiés du Liberia et de la Sierra Leone dans la Guinée Forestière, des problèmes d'approvisionnement en denrées alimentaires sont apparus, et récemment, on s'intéresse beaucoup aux possibilités de pisciculture sur plans d'eau continentaux, compte tenu des précipitations stables et des eaux de surface disponibles. Deux projets ont été réalisés avec la coopération technique française, dont les résultats à venir seront à suivre. Les principales espèces de poissons pour la pisciculture sont les tilapias et les silures, et la pisciculture extensive avec apports fertilisants ou apports de nourriture est pratiquée.

## 2-2 Pêche industrielle

Dans le cadre de la pêche industrielle en Guinée, de grands navires pratiquent la pêche des poissons pélagiques, le chalut des poissons benthiques, le chalut crevettier et la pêche au thon au filet tournant. Les navires de nationalité guinéenne ne sont pas nombreux, et pratiquement tous les navires actifs dans la Zone Economique Exclusive (ZEE) des 200 milles-marins de Guinée sont des navires étrangers ayant obtenu une licence de pêche.

En 1999, la décomposition des navires de pêche était comme suit.

Tableau 2-4 Décomposition des navires de pêche industrielle

	Navires guinéens	Navires de l'U.E.	Navires chinois	Navires étrangers basés en Guinée	Autres navires de pêche étrangers	Total
Poissons pélagiques (chalut semi-pélagique)	0	0	0	3	0	3
Chalut des poissons benthiques	0	4	0	14	21	39
Chalut des céphalopodes	0	7	22	0	3	32
Chalut crevettier	1	6	0	2	7	16
Pêche du thon au filet tournant	0	33	0	0	0	33
Pêche du thon à la palangre	0	7	0	0	0	7
Pêche du thon à la canne	0	10	0	0	0	10
Navires de collecte	1	0	0	0	8	9
Total (navires)	2	67	22	19	39	149

Source: Centre National de Surveillance et Protection des Pêches (CNSP)

L'évolution du nombre de licence de pêche indiquée ci-dessous montre une augmentation au fil des années.

Tableau 2-5 Nombre de licences de pêche délivrées

	1975	1980	1985	1990	1995	2000
Poissons pélagiques (chalut semi-pélagique)					2	8
Chalut des poissons benthiques	6*	58*	23*	49*	43	55
Chalut des céphalopodes	0	5	14	31	34	42
Chalut crevettier	1	10	11	13	6	42
Pêche du thon au filet tournant	0	6	37	34	23	30
Pêche du thon à la palangre	0	3	8	7	3	3
Navires de collecte	0	0	0	0	0	9
Total	7	76	93	134	111	189

(\*): Jusqu'en 1990, le nombre de licence de chalut de poissons benthiques inclut la pêche de poissons pélagiques (chalut semi-pélagique).

Source: CNSP

La licence de pêche est définie selon le Plan de pêche établi chaque année par le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture. Le « Plan de Pêche » définit les conditions de délivrance des licences de pêche en vue de contribuer à l'assurance des denrées alimentaires aux habitants par la protection de l'environnement des ressources, et la promotion de l'utilisation durable des ressources, et de contribuer à la création d'emplois et au revenu national. Pour cela, le total admissible de capture, le tonnage des navires, la zone de pêche autorisée, la limitation des engins de chalut (maille du filet), la taxe sur la pêche, la taxe sur la surveillance de la pêche, la taxe sur le programme d'observation, la marque sur la coque des navires etc. sont définis comme conditions préalables à l'obtention de la licence. La taille des navires de pêche est fixée à un tonnage (TJB) de moins de 1.000 t pour les chalutiers pêchant les poissons benthiques, et à un tonnage (TJB) maximum de 2.000 t pour les navires pêchant les poissons pélagiques. Les pêcheurs pratiquant cette pêche sont astreints au débarquement des captures en Guinée. Les navires de pêche guinéens doivent débarquer toutes leurs captures en Guinée (il ne s'agit pas d'une limitation des exportations), et les navires étrangers basés en Guinée doivent débarquer 50% de leurs captures pour la consommation intérieure en Guinée.

La Guinée comptait 10 chalutiers glaciers importés du Brésil par le gouvernement, dont un a coulé. Les 9 restants sont actuellement actifs. Ils sont les chalutiers semi-industriels.

Seul le port de Conakry, possédant des installations portuaires, telles que quai de pêche (env. 150 m), chambre froide, installations des fabriques de glace etc., peut servir de port d'attache aux navires de pêche industrielle.

Les navires ayant obtenu la licence de pêche doivent déclarer leurs captures. Le CNSP collecte les rapports de capture des navires de pêche, et d'après le rapport établi conjointement avec le Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB), le Bulletin statistique des pêches, les captures annuelles des navires de pêche industrielle sont de 25.000 à 50.000 tonnes. Pour la pêche des poissons pélagiques, environ 10.000 t de sardines et maquereaux sont pêchés en chalut semi-pélagique. Pour les poissons benthiques, environ 10.000 à 27.000 tonnes d'otolithes, maigres, soles et machoirons de mer etc., et environ 10.000 t de céphalopodes (seiches, poulpes).

Tableau 2-6 Captures de la pêche industrielle

	1995	1996	1997	1998
Total des captures	23.230	29.808	50.822	39.971
(poissons pélagiques)	3.366	11.290	10.598	13.340
(poissons benthiques)	8.608	8.028	27.309	14.260
(céphalopodes)	10.115	9.181	9.685	11.005
(crevettes)	566	867	2.125	1.243
(chalut glacier)	575	442	1.105	123

Source: CNSHB

Unité: tonne

Parmi les captures, 10.000 à 20.000 tonnes sont débarquées au port de Conakry pour la consommation intérieure. Il s'agit de chinchards, sardines et autres espèces. En dehors des chalutiers glaciers, la plupart des poissons sont congelés sur les navires et débarqués congelés. Les poissons débarqués sont provisoirement stockés dans les chambres froides, ou bien directement chargés dans des camions frigorifiques et expédiés sur les divers marchés nationaux par les sociétés de distribution.

Le CNSP a été créé en 1992 pour surveiller les activités de pêche des navires, et gérer la pêche en vue de l'utilisation efficace durable des ressources. Un centre de surveillance est placé sur les principaux débarcadères et des observateurs montent sur les différents navires de pêche pour surveiller les opérations. Mais les moyens et capacités d'observation sont insuffisants, et la répression de la pêche illégale etc. est loin d'être parfaite.

### 2-3 Pêche artisanale de la zone littorale

La pêche côtière est pratiquée avec comme base quelque 100 débarcadères (grands et petits) et villages de pêcheurs, dispersés dans la zone littorale des préfectures de Conakry, Boké, Boffa, Dubréka, Coya et Forécariah donnant sur l'Océan Atlantique. Quelque 9.000 pêcheurs, de profession ou combinant un autre travail, sont actifs, et en incluant la transformation et la distribution des captures, environ 200.000 personnes travaillent dans ce secteur. Les ethnies Sousous et Bagas, qui habitent dans la zone littorale, étant traditionnellement des ethnies d'agriculteurs, la pêche n'était pas développée. Vers le milieu

des années 1900, des pêcheurs venus des pays voisins (Ghana, Sierra Leone etc.) ont pénétré dans la zone littorale guinéenne pour y pêcher, les habitants du littoral guinéen ont activement appris leurs techniques avancées et ont commencé à pratiquer la pêche professionnellement. Aujourd'hui, la plupart des propriétaires de pirogues sont guinéens, mais quelques capitaines et équipages sont des pêcheurs étrangers, de la Sierra Leone etc.

Les embarcations sont des pirogues en bois fabriquées localement, et quelque 2.300 pirogues (creusées dans un tronc d'arbre) sont opérationnelles. Les tailles sont diverses, allant des pirogues de 1 à 2 pêcheurs aux grandes embarcations de 20 à 25, mais les pirogues à équipage de 2 ou 3 pêcheurs sont les plus nombreuses. La motorisation des pirogues par introduction de moteurs hors-bord a commencé dans les années 1980, et avec l'augmentation du nombre de pirogues motorisées, les captures ont aussi augmenté. Il y a environ 1.050 pirogues motorisées, soit un taux de motorisation de plus de 40%. Les principales méthodes de pêche sont le filet maillant encerclant et le filet maillant dérivant pour les petits pélagiques comme le Bonga (*Ethmalosa fimbriata*), le Bonga séri (*Sardinella maderensis*) etc., le filet maillant encerclant pour le maigre, la palangre de fond pour le machoiron de mer et la pêche à la ligne pour la daurade et le mérrou.

La production annuelle est d'environ 47.000 - 50.000 tonnes. Dans les captures, le pourcentage de petits pélagiques comme le bonga est le plus important, et avec 30.000 tonnes, ce qui représente environ 65% de l'ensemble des captures de la pêche de la zone littorale. Par zone, la région de Conakry qui a la population la plus importante de Guinée (1,1 millions, soit 15%) compte le plus de débarcadères, de villages de pêcheurs et de pirogues, et rassemble 31% de l'ensemble des débarcadères dans le pays et 38% des pirogues. Les pirogues motorisées sont nombreuses, et donc les captures aussi. Les préfectures de Boffa et Boké se classent respectivement aux 2<sup>nd</sup> et 3<sup>e</sup> rangs. Dans la zone métropolitaine de Conakry, avec ses grands marchés de consommation locaux à besoins de consommation variés, et ses besoins de poissons d'exportation, les espèces de poissons débarquées sont diverses, et le pourcentage de poissons benthiques frais est aussi plus important que dans les autres régions.

Tableau 2-7 Débarquements par région (1998)

		Boké	Boffa	Dubréka/Coya	Conakry	Forécariah	Total
Nbre de débarcadères/villages		21	26	9	31	13	100
Nbre de pirogues en service		390	671	160	901	239	2.361
Pourcentage de pirogues motorisées (%)		25	32	12	61	35	41
Captures	Petits pélagiques	5.297	13.232	877	9.669	1.567	30.642
	Otolithe	850	1.560	14	2.417	510	5.351
	Daurade	64	0	0	2.827	0	2.891
	Machoiron	444	801	0	833	513	2.591
	Mulet	4	379	84	984	83	1.534
	Autres	696	506	162	2.273	426	4.072
Total (t)		7.355	16.478	1.146	19.003	3.099	47.081

Source: CNSHB

Les poissons débarqués dans les débarcadères et villages de pêcheurs des différentes

régions sont pratiquement tous (96%) destinés à la consommation domestique, et constituent une source d'approvisionnement en protéine importante. Sur les débarcadères, la plupart des poissons débarqués sont transformés en poissons fumés conservables par les femmes, et fournis aux villes de l'intérieur en empruntant la route principale partant de la zone littorale. Malgré le manque de moyens de transport et les difficultés d'approvisionnement en glace, des poissons frais conservés dans la glace sont distribués dans la zone de Conakry et partiellement dans la zone littorale. De plus, une partie des poissons benthiques comme les daurades, mérours, sont rachetés par des sociétés d'exportation de Conakry, et exportés vers les marchés européens frais conservés dans la glace. Les exportations annuelles sont d'environ 2.000 tonnes. Les espèces de poissons étant limitées et les exigences de fraîcheur et le contrôle de qualité sévères, les bateaux spéciaux embarquant de la glace pratiquant la pêche à la ligne des poissons nobles sont principalement basés dans la zone de Conakry pour l'approvisionnement en glace possible.

La zone littorale de Guinée à marnage variable, la zone d'assèchement à la basse mer est grande, et en particulier sur les débarcadères de la côte rocheuse autour de Conakry, l'entrée/sortie des pirogues et le débarquement des prises fait souvent problème. Les débarcadères/villages de pêcheurs régionaux sont éloignés de la route principale, et les routes non revêtues sont souvent impraticables, surtout pendant la saison des pluies. Il y a aussi beaucoup de villages de pêcheurs sur des îles inaccessibles depuis le continent. Et les installations de soutien à la pêche et les infrastructures de base ne sont pas aménagées. Pour l'approvisionnement en équipements, beaucoup de pêcheurs ont des problèmes pour l'approvisionnement en équipements de pêche tels que moteurs hors-bord, pièces, engins de pêche etc. En particulier, les moteurs hors-bord sont chers, et la plupart des pêcheurs ne peuvent pas les acheter. Il est donc nécessaire de prendre des mesures de soutien pour l'approvisionnement en équipements de pêche, par exemple système de crédit aux pêcheurs. Il y a aussi des problèmes avec les navires de pêche industrielle pour des dommages aux engins de pêche, collisions etc. Les frais de réparation des filets sont très élevés, et affectent considérablement le budget des foyers de pêcheurs. Il est nécessaire d'éviter de tels accidents et de protéger la pêche artisanale.

## **2-4 Pêche et pisciculture continentale**

### **Pêche continentale**

Les fleuves de Guinée se composent de plusieurs groupes de fleuves : à commencer par le fleuve Konkouré qui prend sa source dans les hauteurs de Fouta Djallon en Moyenne Guinée, traverse le territoire guinéen pour se jeter dans l'Océan Atlantique, le cours d'eau du fleuve Niger qui prend sa source dans les mêmes hauteurs, puis s'écoule de la Haute Guinée vers le Mali, et les fleuves tel que Diani qui apparaissent dans la bifurcation entre la Guinée Forestière et la Haute Guinée, passe par la Sierra Leone et le Liberia et se jette dans l'Océan Atlantique. La longueur totale des principaux fleuves est de 6.500 km, dont le cours d'eau du fleuve Niger comptant pour une longueur de 2.500 km. (FAO, 1997).

Actuellement, il n'y a pas de statistiques sur la pêche continentale de tout le pays, et les chiffres précises ne peuvent donc pas être saisis. Mais d'après le Schéma directeur du FAO (1997), la Guinée compte un total de 2.500 pêcheurs pratiquant la pêche continentale, dont 80%, soit 2.000 pêcheurs, sont concentrés sur le cours d'eau du fleuve Niger en Haute Guinée. La moitié de ces 2.000 pêcheurs sont pêcheurs professionnels, l'autre moitié agri-pêcheurs. La production halieutique annuelle est respectivement estimée à 2.500 t et 1.600 t, soit un total de

4.350 t.

Il est impossible d'estimer concrètement le total admissible de capture en ressources halieutiques des fleuves, mais si l'on applique l'effort de pêche de 50 kg/ha de la plaine d'inondation du delta central du fleuve Niger en République du Mali tel quel à toute la Guinée, et compte que la surface de plaines d'inondation est de 100.000 ha (FAO, 1997) pendant la saison des pluies, on obtient 5.000 t. Si l'on compare cette valeur à la valeur ci-dessus, le taux d'utilisation des ressources est légèrement inférieur à 90%, c'est une intensité de pêche adaptée qui correspond à la situation réelle.

Les pêcheurs professionnels sont pratiquement tous des gens appelés « Somono », ce qui signifie pêcheur en langue Malinké. L'ethnie Malinké est traditionnellement une ethnie d'agriculteurs, mais les Somonos, venus de la République du Mali en suivant le fleuve Niger il y a 100 - 200 ans, se sont installés en Haute Guinée et ont commencé à y pratiquer la pêche. Les Somonos utilisent des pirogues en bois de 6 à 10 m pour pêcher au filet maillant, au filet dérivant, à la senne, à l'épervier, à la palangre et à la nasse. La haute saison de pêche est la saison sèche où le niveau d'eau des fleuves baisse (janvier - juin), et la basse saison est la saison de crue ou des inondations (juillet - octobre). Pendant la haute saison, les Somonos quittent le village pour pêcher tout en habitant dans un site de camp appelé « campement » au bord du fleuve. Il arrive aussi que les Somonos se déplacent vers l'amont d'un même cours d'eau ou aillent plus loin que ce cours d'eau jusqu'à la Guinée Forestière (peu de pêcheurs) pour la recherche de poisson. En juillet, début de la saison des pluies, les pêcheurs quittent leur camp et rentrent au village, où ils continuent à pêcher minutieusement, ou bien ceux qui ont des terres de culture vivent difficilement de leur agriculture pour la consommation domestique. Pendant la saison des pluies, l'eau des fleuves devient trouble, et il est difficile de pêcher avec des pirogues sans moteur et des engins de pêche rudimentaires.

Les poissons capturés sont généralement expédiés frais au marché, s'il y en a un à proximité, par le campement. Par ailleurs, si les captures dépassent la capacité de transport des mareyeurs, ou bien si le campement est éloigné de tout marché, il n'y a pas d'autre solution que le fumage parce qu'il n'y a aucune d'installation de stockage des poissons capturés sur les itinéraires de distribution. C'est vrai que traditionnellement, les habitants apprécient le poisson fumé, mais le poisson frais les intéresse encore plus. Mais le volume des poissons frais et fumés en pêche fluviale est loin de pouvoir satisfaire les besoins des habitants, qui sont satisfaits par les chaînes de vente des poissons congelés importés par la COTRAG et la SONIT, et les bongas fumés. Les bongas fumés arrivent de Kamsar et de Joal, au Sénégal, qui sont deux grands lieux de production, mais depuis quelques années, les bongas sénégalais à bas prix sont plus nombreux. Le tableau ci-dessous indique le volume de distribution dans les quatre préfectures de la Haute Guinée objet de la présente étude, et la part de la consommation de produits halieutiques des deux préfectures de Kankan et Siguiri.

Tableau 2-8 Volume de distribution des produits halieutiques par forme dans les quatre préfectures de la Haute Guinée

Préfecture	Pêcheurs professionnels	Nbre de pirogues	Poisson d'eau douce frais	Poisson d'eau douce fumé	Poisson congelé importé	Bonga fumé	Total	Population des préfectures	Consommation par habitant
Kankan	219	145	51.375	43.575	1.060.800	318.240	1.473.990	262.547	5,6
Siguiri	288	149	189.958	96.560	352.300	300.030	938.848	271.594	3,5
Mandiana	168	70	2.427	1.059	1.710	3.800	8.996	170.881	0,1
Kouroussa	213	110	62.971			304.464	367.435	149.325	2,5
Total	888	474	306.731	141.194	1.414.810	926.534	2.789.269		

Unité: kg

Les populations sont celles du recensement de 1996.

Source: Direction Nationale de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture, 1999

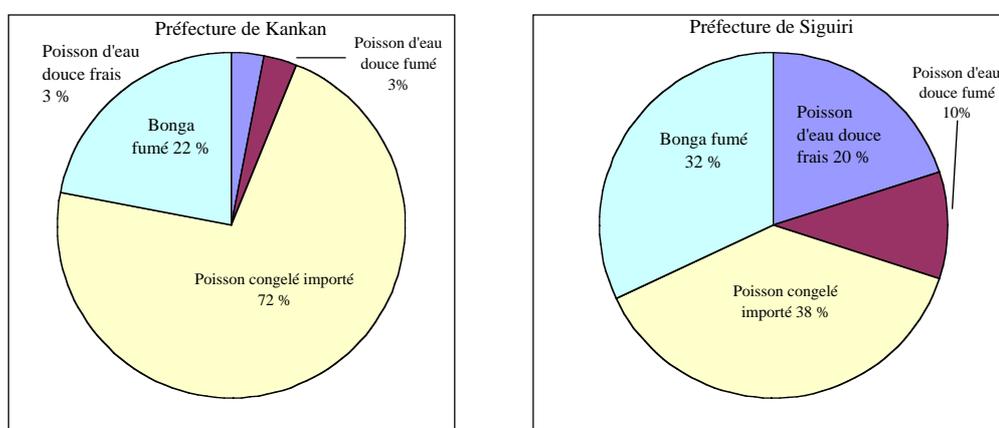


Figure 2-1 Pourcentage de la consommation des produits halieutiques par forme

La consommation annuelle de produits halieutiques par habitant est de 5,6 kg dans la préfecture de Kankan et de 3,5 kg dans celle de Siguiri, ce qui est largement au-dessous de la moyenne nationale de 13 kg. Mais les poissons capturés dans les étangs apparaissant dans les plaines d'inondation appelés mare ne sont pas inclus dans ces chiffres.

### Pisciculture continentale

Le climat chaud et humide avec des précipitations annuelles de 1.000 à 3.000 mm proche de l'Equateur de la Guinée offre des possibilités de piscicultures diverses dans toutes les zones à relief varié de la Guinée. On peut pratiquer la pisciculture sur les rizières de la région fertile du delta dans la partie littorale, la crevetticulture dans les zones d'eau saumâtre à mangroves, la pisciculture en cages flottantes dans les nombreux lacs et étangs artificiels et naturels de la zone de Fouta Djallon, la pisciculture sur les étangs saisonnière sur la plaine d'inondation du fleuve Niger, la pisciculture sur les étangs et retenues d'eaux en utilisant les zones humides de la Guinée Forestière, ce qui permet de dire que, du point de vue de l'environnement naturel, la Guinée présente de grandes possibilités pour le développement de la pisciculture.

Le développement de la pisciculture est la responsabilité de la Division pisciculture sous tutelle de la Direction Nationale de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture du Ministère de

la Pêche et de l'Aquaculture. La Section aquaculture maritime qui vient d'être fondée dans cette division reste sans personnel, et le système de développement de la pisciculture au niveau d'exécution du gouvernement central se compose d'un chef de service et d'une Section aquaculture continentale comprenant 3 personnes. Personne dans le pays n'a fait des études spécialisées de pisciculture en tant que science appliquée, et il n'existe pas d'établissement d'étude ayant à son programme des cours de pisciculture. Deux employés sont actuellement en stage en Chine pour essayer de renforcer les ressources humaines, mais on n'atteint pas encore, au niveau gouvernemental, le renforcement des fonctions de développement de la pisciculture qui permettrait de soutenir et guider l'initiative de pisciculteurs privés, et il faudra du temps pour que cet environnement naturel favorisé permette la production piscicole.

En tant qu'installations de pisciculture gouvernementales, il y a des étangs piscicoles à Koba, près de Conakry et une installation de pisciculture de la crevette qui produit des alevins sur l'île de Tamara d'en face financés sur un prêt de 25 millions \$ US, mais l'exploitation est devenue difficile après le départ des techniciens français, et actuellement on recherche un nouveau co-gestionnaire qui assure l'entretien des installations (<http://www.fis-net.com/guinea/koba.html>). A la fin des années 1980, 2 installations gouvernementales de pisciculture ont été construites aux deux emplacements près de Mamou dans la région de Fouta Djallon, mais elles ne sont pas utilisées à cause du manque d'installations et la rupture de la construction.

S'appuyant sur le fait que les investissements du gouvernement dans les installations de pisciculture n'ont pas dans le passé permis d'atteindre la production, la Guinée a limité les zones et techniques dans les diverses possibilités de pisciculture, et adopté une politique de développement de la pisciculture donnant la priorité à la pisciculture en eau douce extensive dans la Guinée Forestière. Les conditions naturelles de la Guinée Forestière conviennent à la pisciculture, et comme le poisson y est cher parce que les frais de transport du poisson fumé et congelé est élevé vu la distance de la partie littorale, et que la demande de poisson frais n'est pas satisfaite, les conditions sont remplies pour l'exploitation piscicole ; la pisciculture de tilapia aux étangs privés visant la vente sur les marchés a commencé. (Actuellement 82 entités d'exploitation piscicole ont été confirmées en Guinée Forestière.) Le gouvernement promeut deux projets d'aide français pour le développement de la pisciculture dans cette région. Depuis 1994, la pisciculture extensive en Guinée Forestière se poursuit à Diéké, Préfecture de Yomou, située à l'extrême Est du pays, avec la coopération de l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement), et à partir de décembre 1999 a démarré le projet pilote du développement de la pisciculture continentale, basé à N'zérékoré en Guinée Forestière avec la collaboration de l'AFVP (Associations Françaises des Volontaires du Progrès). Mais le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture, qui ne dispose pas encore d'un centre de développement de la pisciculture, a affecté un seul coordinateur de zone pour couvrir les 6 préfectures, ce qui montre que le développement de la pisciculture vient seulement de commencer en Guinée Forestière.

# **Chapitre 3**

## **Etat actuel de la pêche artisanale**

## Chapitre 3 Etat actuel de la pêche artisanale

### 3-1 Pêche côtière

#### 3-1-1 Environnement de la pêche et ressources halieutiques

Le plateau continental de la Guinée est le plus vaste parmi les pays côtiers limitrophes, avec une largeur de 87 milles marins dans le Sud, et atteint 104 milles marins dans le Nord. La surface des zones maritimes à profondeur de moins de 200 m est de 43.000 km<sup>2</sup>, dont 70% sont d'une très faible profondeur de moins de 40 m (Tableau 3-1-1). Puisqu'il est une zone de faible profondeur très vaste, la houle et les agitations de l'océan extérieur sont estompées, et les jours où la mer de la zone littorale est relativement calme sont nombreux. Mais les averses ponctuelles accompagnées de vent violent sont fréquentes pendant la saison des pluies (juin - novembre). La ligne des côtes est d'environ 300 km, avec un grand nombre d'embouchures de fleuves, et d'immenses zones de mangroves. La zone maritime autour de Conakry et au Cap Verga est des côtes rocheuses, avec récifs rocheux exposés, mais ailleurs, la côte se compose principalement de hauts-fonds en grès, et de fonds marins en vase. Le marnage étant supérieur à 3 m, l'entrée/sortie des pirogues est limitée sur beaucoup de débarcadères par l'assèchement.

Tableau 3-1-1 Profondeur d'eau et surface

Profondeur d'eau (m)	0-10	10-20	20-40	40-100	100-200	Total
Surface (km <sup>2</sup> )	5.339	6.498	18.134	10.679	2.267	42.919
Pourcentage (%)	12	15	42	25	5	100

Source : Accès à l'espace et à la ressource : Compétitions et conflits entre la pêche artisanale et la pêche industrielle dans la ZEE guinéenne. Document Scientifique. Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB), soumis en 2002.

Dans la zone littorale, les petits pélagiques comme les bongas (*Ethmalosa fimbriata*) et bongas-séri (*Sardinella maderensis*), qui sont les cibles principales de la pêche artisanale, sont visibles tout au long de l'année, et sont 65 à 67% des captures totales de la pêche artisanale (47.000 à 50.000 t). Les principaux poissons benthiques dans la zone littorale sont l'otolithé (*Scianidae*), le machoiron (*Ariidae*), l'empereur (*Lethrinidae*), la sole (*Cynoglossidae*) etc. qui habitent principalement aux embouchures des fleuves et au littoral de vase à profondeur de moins de 15 à 20 m. Ces poissons sont capturés à la pêche artisanale et industrielle (chalut au fond).

La daurade (*Sapridae*), l'empereur (*Lutjanidae*) etc., qui habitent les fonds sablonneux et les fonds rocheux de 15 à 80 m de profondeur, sont des poissons de valeur pêchés vers le centre du plateau continental. Ces ressources, pas très abondantes, sont largement réparties au-delà des zones des poissons benthiques du littoral indiquées dans le paragraphe précédent. Elles ne sont pas beaucoup capturées par les chalutiers, et d'après les déclarations des bateaux de pêche industrielle, ne correspondent qu'à environ 7% de leurs captures totales. Pour les pirogues de la pêche artisanale (pêche à la glacière et à la ligne) ces espèces de daurades constituent des cibles importantes pour la capture et la vente d'exportation.

Les céphalopodes et les crevettes sont uniquement capturés par les chalutiers de pêche industrielle. D'après les déclarations des flottilles, ils représentent environ 25% du total des captures, dont l'élément principal, la seiche représente 19%. Le calmar et le poulpe représentent respectivement environ 4 et 2%. Les céphalopodes sont capturés à des profondeurs de 20 à 40 m dans la zone littorale, principalement dans la partie Nord-ouest du plateau continental. Les crevettes de la zone littorale sont capturées par des crevettiers, la capture étant d'environ 1.000 t.

L'état actuel d'utilisation des principales ressources halieutiques est évalué sur la base des résultats de l'étude la plus récente faite par Chavance et Diallo, des chercheurs du Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB)/ORSTOM en 1997. (Schéma directeur FAO, 1997).

- La tendance est généralement à la pêche excessive des poissons benthiques côtiers vivant dans la zone littorale jusqu'à 20 m de profondeur.
- Les céphalopodes et les crevettes sont bien utilisés dans le cadre du volume des stocks.
- Le degré d'utilisation des ressources benthiques du plateau continental vivant à plus de 20 m de profondeur est faible, ce qui présente un potentiel de développement élevé comme poissons destinés à l'exportation.
- Le degré d'utilisation des petits pélagiques du littoral est faible, et leur développement à venir s'avère intéressant du point de vue de l'augmentation de la production alimentaire.

### **3-1-2 Pirogues, engins et méthodes de pêche**

#### **(1) Pirogues**

Les pirogues sont fabriquées par des fabricants de pirogues sur les principaux débarcadères; il y a deux types de pirogues : les pirogues à charpente avec plaques extérieures collées sur la quille et le cadre et les pirogues creusées dans des troncs d'arbre. Elles se classent dans les catégories ci-dessous selon leur structure et leur taille. Parmi le total de 2.700 pirogues, dont 2.361 actuellement en activité (1998), la plupart sont des salans et des gbankenyis, respectivement de 60% et 33% de l'ensemble.

- Salan : Pirogue à charpente de 6 à 12 m de longueur, et 1 à 1,5 m de largeur. Environ 1.600 pirogues, soit 60% de l'ensemble des pirogues pratiquant la pêche côtière, forment le gros des pirogues de production de pêche côtière. Taux de motorisation = 60%
- Flimbote : Embarcation à charpente de 16 à 25 m de longueur, et 2 m de largeur. Embarcations équipées d'un moteur hors-bord de 15 à 40 chevaux ; équipage de 15 à 25 membres. Presque toutes pêchent au filet tournant (FT). Leur nombre est faible : 83, ce qui correspond à 3% de l'ensemble. Taux de motorisation = 100%
- Gbankenyi : Pirogue creusée dans un tronc d'arbre, d'une longueur moyenne de 6 m, mais certains atteignant 12 m. Equipage de 2 ou 3 membres. Aucune n'est dotée d'un moteur hors-bord, elles sont manœuvrées par voile simple et à la pagaie. Environ 900 ont été confirmées, soit 33% de l'ensemble.
- Kourou : Pirogue creusée dans un tronc d'arbre, qui ressemble au Gbankenyi, mais plus petite. Longueur moyenne de 5 m. Elle est manœuvrée seulement à la pagaie. 47 ont été confirmées, soit 2% de l'ensemble.
- Yoli : Pirogue adaptée à partir de la pirogue sénégalaise, renforcée avec des planches sur les bords et une quille. 56 ont été confirmées, soit 2% de l'ensemble.  
(Les nombres de pirogues ci-dessus sont les données de 1998 du CNSHB pour les pirogues.)

La répartition de ces pirogues varie selon les préfectures. Conakry et les préfectures de Boffa et Boké rassemblent 80% de l'ensemble des pirogues. Les Salans motorisés sont surtout

nombreux à Conakry.

## (2) Motorisation des pirogues

La motorisation des pirogues par moteur hors-bord a commencé en 1978 avec l'introduction de 300 moteurs hors-bord avec l'aide canadienne, puis a été poursuivie trois fois sous le projet japonais de motorisation des pirogues etc., à partir de 1985, et l'utilisation des moteurs hors-bord a progressé centrée sur les Salans. Le taux de motorisation actuel est de plus de 40%, avec un nombre total de 1.050 pirogues motorisées. Mais depuis quelques années, ce chiffre n'augmente pas, il a même plutôt tendance à baisser. Les pirogues motorisées actuellement en service ont plus de 4 - 5 ans de service, et comme l'approvisionnement en pièces de réparation n'est pas facile, il y aurait beaucoup de moteurs hors-bord hors d'état de fonctionner.

Tableau 3-1-2 Evolution du nombre des pirogues et du taux de motorisation

	Boké		Boffa		Dub/Coyah		Conakry		Forécariah		Total	
	Nbre.	Taux	Nbre.	Taux	Nbre.	Taux	Nbre.	Taux	Nbre.	Taux	Nbre.	Taux
1997	390	36,15	671	31,74	160	16,25	901	62,82	239	46,44	2.361	
1998	477	29,56	656	32,47	143	18,18	954	59,33	331	33,53	2.561	41,27
1999	390	36,15	671	31,74	160	16,25	901	62,82	239	46,44	2.361	44,77
2000	480	29,38	656	32,47	143	18,18	954	59,33	331	33,53	2.564	41

Source: CNSHB

## (3) Engins et méthodes de pêche

Les principales méthodes de pêche sont le filet maillant, le filet maillant encerclant, le filet tournant, la palangre de fond, la ligne, classés comme indiqué ci-dessous.

Tableau 3-1-3 Principales méthodes de pêche et spécifications

Type d'engins de pêche	Abréviation française	Nom local	Espèces cibles	Maille (mm)	Chute (m)	Longueur (m)
Filet maillant dérivant	FMD	Founfounyi	Bonga	60 - 70	6	400 - 600
Filet maillant calé	FMC	Legotine	Poisson benthique	< 200	3 - 6	600 - 1.200
Filet maillant calé	FMC	Kuta yele	Barracuda	100	6	600 - 1.400
Filet maillant calé	FMC	Sereki yele	Requin	300 - 410	6	40 - 1.000
Filet maillant encerclant	FME	Gboya	Bonga	60	9	600 - 800
Filet maillant encerclant	FME	Seki yele	Mulet, poisson benthique	50	6	600
Filet maillant encerclant	FME	Bonga yele	Mulet	60 - 70	6	800
Filet maillant encerclant	FME	Fanty	Mulet	60 - 70	12	1.400
Filet tournant	FT	Regae	Mulet, sardine	50	42	600 - 1.000
Palangre	PA	Dalban	Poisson benthique	1.200 hameçons		1.000 - 2.000

Source: Chavance P., Bangoura C., Damiano A. et A. Diallo (1994) La pêche artisanale maritime guinéenne en 1992. :Description. Types d'engins et types de pêche

Les pêcheurs utilisant des pirogues (type Gbankenyi) utilisent selon les cas la palangre, le filet maillant calé etc., mais les embarcations (plus grandes que les pirogues) choisissent moins les engins et méthodes de pêche selon les cas, et ordinairement, la méthode de pêche est fixée par embarcation. Cela montre sans doute que les propriétaires ne possèdent ni les matériaux ni les moyens financiers pour disposer de plusieurs engins de pêche, ou bien que

l'armateur et l'équipage ne maîtrisent pas différentes techniques de pêche. D'après le Bulletin Statistique des Pêches établi par le CNSHB, le pourcentage par méthode de pêche des 2.361 pirogues en service en 1998 (à savoir, pourcentage du nombre de pirogues par méthode de pêche) est comme suit.

Les pirogues utilisant le filet maillant dérivant ethmalose (FMDE : pêche à 2 ou 3 personnes) sont les plus nombreuses : 678 pirogues. Cela correspond à 30% du total en service, mais environ 90% de ces pirogues sont de petites pirogues sans moteur hors-bord, et les captures par pirogue sont faibles. Il y a la pêche à bonga au filet maillant encerclant (FME: pêche à 3 à 10 personnes) et la pêche au filet tournant (FT: 15 - 25 personnes) sur pirogue motorisée respectivement pour 6% et 2,7% du total, utilisant les grands engins de pêches motorisés, mais ces deux méthodes capturent 30% de la production de la pêche artisanale. Les pirogues utilisant la palangre de fond compte pour 19% du total, les pirogues utilisant le filet maillant calé pour 14%, celles utilisant le filet maillant encerclant otolithe pour 13%, pirogues à la ligne 10% et celles utilisant le filet maillant encerclant mullet pour 6%.

Le filet tournant (FT) en Guinée diffère de celui utilisé au Ghana ou au Sénégal, il n'y a pas de coulisse. Par conséquent, la pêche ne se fait pas en resserrant le bas du filet, mais dans les zones maritimes à fonds plats d'une profondeur de 15 - 30m, la pêche se fait en plaçant le filet sur le fond afin d'encercler les bancs de poissons. Cette pêche n'est pas pratiquée au fond rocheux. En principe, les pirogues sortent le matin et reviennent au port le soir, donc la pêche d'aller-retour dans la journée, ou bien elles sortent le soir et reviennent le lendemain matin. Sur les débarcadères où l'accès des pirogues est limité par le marnage, il arrive que les pirogues doivent attendre la marée pour accoster. Selon les périodes, les pirogues se rendent dans des zones plus poissonneuses et y pratiquent le même type de pêche.

La pêche à la ligne est pratiquée principalement par les pirogues, la plupart non motorisées, des îles de Loos aux environs de Conakry. Par ailleurs, principalement des pirogues motorisées qui pêchent du poisson pour l'exportation, équipées des caisses à poisson isothermes, font des sorties de 4 à 7 jours en stockant les captures dans la glace. Cette pêche à la ligne glacière n'est actuellement pratiquée que par les pirogues de la zone de Conakry et celles de Kamsar dans la préfecture de Boké où l'approvisionnement en glace est possible. Parmi les 230 pirogues pratiquant la pêche à la ligne, 130 pratiquent la pêche à la ligne glacière.

La palangre est utilisée principalement par les pirogues non motorisées, mais comme pour la pêche à la ligne glacière, les pirogues motorisées de la zone de Conakry et celles de Kamsar dans la préfecture de Boké pratiquent la palangre de fond glacière. Les sorties de pêche sont de 4 à 5 jours/fois.

Le tableau ci-dessous indique le nombre de pirogues pratiquant ces diverses méthodes de pêche, par pirogue motorisée et pirogue non motorisée. Le taux de motorisation des pirogues pratiquant la pêche au filet maillant encerclant ethmalose, au filet tournant et à la glacière est pratiquement de 100%, ce qui montre que ce sont des méthodes de pêche efficaces pour les pirogues motorisées.

Tableau 3-1-4 Pirogues par méthode de pêche

	Pirogues motorisées	Pirogues non motorisées	Total (pirogues)	Pourcentage de pirogues motorisées (%)
Filet maillant calé	113	203	316	36
Palangre glacière/filet maillant calé	114	0	114	100
Filet maillant dérivant ethmalose	85	678	763	11
Filet maillant encerclant ethmalose	163	2	165	99
Filet maillant encerclant mulet	85	93	178	48
Filet maillant encerclant otolithes	278	60	338	82
Filet tournant	68	1	69	99
Ligne	4	96	100	4
Ligne glacière	130	0	130	100
Palangre	44	470	514	9
Palangre glacière	15	0	15	100
Total	1.099	1.603	2.702	41

Source: CNSHB

### 3-1-3 Répartition des pêcheries et période de pêche

D'après les documents existants au CNSHB et les informations sur interview des pêcheurs, les pêcheries de la pêche artisanale sont grosso modo comme suit.

- Filet maillant dérivant ethmalose : Beaucoup de petites pirogues non motorisées se font ce type de pêche, et elle travaillent à moins de 10 milles marins sur toute la côte.
- Filet maillant encerclant ethmalose : Pêche largement pratiquée dans toute la zone littorale, les principales pêcheries se trouvent dans la zone littorale à environ 15 - 20 m de profondeur, jusqu'à 20 milles marins au large des régions de Boffa et Boké.
- Filet tournant : Les principales pêcheries se trouvent dans la zone littorale à environ 15 - 30 m de profondeur, à 40 - 50 milles marins au large des régions de Boffa et Boké.
- Ligne : Pratiquement les pirogues des îles de Loos aux environs de Conakry pratiquent ce type de pêche aux environs de ces mêmes îles.
- Ligne glacière : Cette pêche est pratiquée par les pirogues de la zone de Conakry (Bonfi, Boulbinet) et une partie de celles de Kamsar, préfecture de Boké; les pêcheries vont de 60 à 80 milles marins au large de la préfecture de Boké jusqu'au large de la frontière de la Guinée Bissau, et de 30 à 40 milles marins au large de Conakry/Forécariah au large de la Sierra Leone.
- Palangre : Pêche pratiquée dans toute la zone littorale, les zones littorales des préfectures de Boké et Boffa constituent des pêcheries importantes. Les pirogues à palangre glacière de Kamsar se font ce type de pêche au large de la préfecture de Boké, et à 40 - 60 milles marins au large de Kamsar.

Saison de pêche: le climat guinéen comprend grosso modo une saison des pluies (juin – octobre) et une saison sèche (novembre – mai), et pendant la saison des pluies, des tempêtes localisées surviennent souvent. A ce moment-là, la vitesse du vent violent peut dépasser 20 – 30 m/sec., ce qui rend la mer dangereuse pour les pirogues. Les mois d’août – septembre de la saison des pluies correspondant au repiquage du riz, les agri-pêcheurs consacrent beaucoup de temps aux travaux agricoles. Pour cela, le nombre de sorties pendant la saison des pluies est légèrement inférieur à celui de la saison sèche.

La pêche des petits pélagiques et des poissons benthiques a lieu tout au long de l’année, mais les volumes de débarquement de petits pélagiques diminuent en juillet – août au milieu de la saison des pluies, par la suite, la période de pêche de septembre à décembre est bonne, et ils augmentent considérablement. Ce n’est pas aussi clair pour les poissons benthiques que pour les poissons pélagiques, mais les volumes de débarquement diminuent pendant la saison des pluies (août – octobre).

### 3-1-4 Production

La production halieutique de ces dernières années est estimée à 47.000 - 50.000 t, parmi laquelle les petits pélagiques, principalement le bonga, comptent pour environ 65%. A mesure de l’extension de la motorisation des pirogues à partir des années 1980, la production halieutique est passée de 20.000 - 30.000 t dans les années 1980 à 50.000 t en 1995, mais depuis quelques années, ce volume stagne, ou bien même baisse.

Tableau 3-1-5 Production halieutique mensuelle de la pêche artisanale au cours des dernières années

1997	JAN	FEB	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEP	OCT	NOV	DEC	T/L
Nbre. de jours de sortie	31311	29001	29108	29759	25702	25301	23675	28133	29551	33481	28715	30035	343772
Débarquement par sortie	0.132	0.162	0.155	0.124	0.169	0.132	0.127	0.090	0.139	0.137	0.153	0.174	0.141
Débarquement de Bonga	2252	3137	3122	1502	2807	1616	1042	1452	2841	3309	2935	3514	29529
Débarquement de Bobo	316	500	568	624	691	664	539	1043	853	258	282	302	6640
Total de débarquement	4138	4688	4514	3684	4353	3352	3004	2530	4101	4580	4383	5217	48544

1998	JAN	FEB	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEP	OCT	NOV	DEC	T/L
Nbre. de jours de sortie	27354	27023	27908	21242	24162	25696	22284	20748	27180	31886	32583	53921	341987
Débarquement par sortie	0.137	0.126	0.131	0.112	0.120	0.133	0.126	0.115	0.130	0.151	0.178	0.153	0.138
Débarquement de Bonga	1742	1562	1724	1280	1071	2245	1315	1244	2479	3351	4297	5542	27852
Débarquement de Bobo	223	450	249	340	397	391	602	488	509	410	348	491	4898
Total de débarquement	3736	3404	3654	2380	2889	3422	2798	2394	3539	4803	5801	8261	47081

1999	JAN	FEB	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEP	OCT	NOV	DEC	T/L
Nbre. de jours de sortie	39023	32483	34392	26330	34893	34633							
Débarquement par sortie	0.112	0.161	0.153	0.153	0.133	0.112							
Débarquement de Bonga	2751	3444	3349	2314	2621	2411							
Débarquement de Bobo	251	455	382	245	227	289	363	491	369	254	168	185	3679
Total de débarquement	4387	5216	5253	4035	4644	3881	2800	2400	3500	4800	5800	8200	54916

2000	JAN	FEB	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEP	OCT	NOV	DEC	T/L
Nbre. de jours de sortie	27733	29608	30882	32441	32936	24852	25187	28343	31468	29036	33890	33417	359793
Débarquement par sortie	0.192	0.200	0.161	0.170	0.174	0.162	0.141	0.155	0.180	0.134	0.161	0.154	0.166
Débarquement de Bonga	2236	3059	2256	2035	1991	1723	1558	2817	4146	2095	2543	2557	29016
Débarquement de Bobo	641	433	577	843	621	885	774	824	908	790	667	859	8822
Total de débarquement	5319	5925	4984	5502	5730	4016	3549	4380	5679	3898	5447	5152	59581

Source: CNSHB

Unité: tonne

### 3-1-5 Transformation des captures

Les poissons débarqués sont vendus aux acheteurs au débarcadère par les pêcheurs. En dehors des poissons achetés et vendus frais, la plupart sont fumés sur le débarcadère pour permettre le stockage et la distribution. Pratiquement tous les bongas sont fumés, et environ 80% des tous les poissons débarqués sont transformés en fumage, bongas y compris.

Beaucoup de femmes participent au processus d'achat au débarcadère, puis à la transformation et la vente du poisson. Le contenu et la portée de leurs activités peuvent se classer comme suit (Etude socio-économique de la pêche artisanale côtière du CNSHB, 1996).

#### - Fumeuses:

La portée de leurs activités est le débarcadère, elles achètent le poisson et le fument, et vendent leur poisson fumé dans la même zone. Il arrive aussi que payées par des mareyeurs, elles effectuent seulement le fumage.

#### - Commerçantes:

Elles achètent le poisson fumé et le poisson frais sur le débarcadère, et le transportent à des marchés en dehors du débarcadère pour le vendre.

#### - Fumeuses-commerçantes:

Ce sont des femmes qui effectuent les deux activités précédentes. Elles fument le poisson au débarcadère, et vont vendre ce poisson fumé sur les marchés régionaux et urbains. Certaines vendent aussi bien le poisson frais que le poisson fumé.

Le fumage est une méthode de transformation-stockage possible avec les matériaux locaux, largement pratiquée depuis longtemps en Guinée comme méthode de stockage et de distribution efficace. Les petits poissons comme les bongas sont fumés entiers, alignés sur les grillages des fours de fumage, les grands poissons comme les silures sont fumés après l'ouvert de la tête au bas du dos, et les otolithes sont fumés après extraction des viscères et écaillage.

Le fumage peut durer de 4 à 5 heures à plusieurs jours. Le poisson fumé court, prévu pour le stockage et la vente dans les jours suivants, est vendu dans la zone littorale proche. Le poisson fumé long, prévu pour le stockage et la vente à long terme, est fourni en Haute Guinée et Guinée Forestière.

Le four de fumage le plus simple est un grillage placé sur un support en bois de mangrove, les poissons sont alignés sur le grillage, sous lequel les matériaux de fumage sont brûlés (nom local: banda). C'est le type généralement utilisé dans les villages de pêcheurs de toute la zone littorale. Comme le support n'est pas fermé, la fumée s'en échappe et l'efficacité des matériaux de fumage est mauvaise. Certains utilisent aussi des fûts, mais ils sont de petite taille et le volume traité est faible. Les débarcadères aménagés par des projets à Boulbinet, Banfi, Kamsar, Taboriah etc. comprennent des bandas améliorés fermés fabriqués en béton ou en parpaings de fabrication locale. Des rapports indiquent l'amélioration de l'efficacité de fumage, et l'amélioration des bandas est demandée.

En dehors du fumage, une très petite partie des petits poissons et crevettes est séchée au soleil. Pour le poisson salé séché, les otolithes à petite quantité sont transformés pour l'exportation vers le Sénégal.

### **3-1-6 Etat de fourniture des engins et équipements de pêche**

Un des problèmes de nombreux pêcheurs est la difficulté de la fourniture de moteurs hors-bord, de pièces, d'engins et matériels de pêche. Ce n'est pas que les équipements manquent, fourniture à partir des pays voisins y compris; mais les équipements de pêche, et en particulier les moteurs hors-bord, sont très chers, et la plupart des pêcheurs n'ont pas les moyens d'en acheter. Pour les pêcheurs qui autrefois se sont vus attribuer des moteurs hors-bord et matériels à prix réduit sous le soutien des pays étrangers, les prix actuellement pratiqués sont multipliés par rapport à ceux d'autrefois, et les équipements inabordables. La plupart des pêcheurs sans fonds ni capacité d'hypothèque ne peuvent pas obtenir de prêt auprès des institutions financières existantes. Certains pêcheurs appliquent la méthode informelle de fourniture dans un pays voisin comme le Sénégal ou la Sierra Leone par l'intermédiaire d'un mareyeur, mais la plupart d'entre eux n'en ont pas les moyens financiers. Le gouvernement guinéen a adopté l'exonération de la taxe d'importation (10%) et de la TVA (18%) sur les moteurs hors-bord pour les pirogues de moins de 40 CV pour faciliter la fourniture, en vue du développement de la pêche artisanale.

Dans ce contexte, le secteur privé de la fourniture d'équipements de pêche se développe. Il y a 3 sociétés de matériel de pêche de Conakry, dont une qui importe des filets et du fil pour filets de Chine depuis 1994. De plus, de grandes sociétés de pêche importent elles-mêmes des engins de pêche (voir les statistiques sur les importations d'engins de pêche en annexe). Il y a deux concessionnaires d'importation pour les moteurs hors-bord, dont un a commencé l'importation/vente à Conakry au mois de septembre 1999. Les stocks de pièces de rechange sont aussi en place. Mais cette vente se fait en liquide, et pour l'instant les principaux

acheteurs se limitent à de grands armateurs et mareyeurs, la plupart des pêcheurs n'ayant pas les moyens. Pour soutenir la fourniture en équipements des pêcheurs, l'établissement d'un système de microfinancement utilisable par un plus grand nombre de pêcheurs est souhaité.

### 3-1-7 Mesures à prendre pour la sécurité en mer

#### (1) Etat actuel de la sécurité en mer

L'inquiétude des pêcheurs artisanaux est grande contre les accidents en mer, qui ont toujours été indiqués comme problème majeur aussi bien lors de l'enquête par interview qu'au PCM. Les accidents en mer se divisent grosso modo en trois éléments: catastrophe naturelle due au mauvais climat, accident sous sa propre responsabilité, tels que panne de moteur hors-bord, surcharge de la pirogue, erreur de navigation, et accident dont on est victime comme la collision avec un bateau de pêche industrielle tel que chalutier, la destruction des engins de filets. Il y a des accidents dans les catégories naufrage, collision, dérive, dégâts des engins de pêche, incendie etc., en particulier les accidents liés aux chalutiers sont jugés nombreux.

Les statistiques accidentelles de 1999 de la Direction des Ports indiquent 12 accidents en mer et 22 cas de conflit entre des pêcheurs artisanaux et des chalutiers. Les motifs de conflit sont la pêche illégale du chalutier dans une zone interdite, la destruction des engins de pêche et de filet par le chalutier, la collision due au mauvais temps et une erreur de navigation. Le rapport du CNSHB mentionne 230 accidents dans 9 villages de pêcheurs artisanaux (Kamsar, Koukoudé, Taboriah, Doyéma, Bonfi, Kaporo, Konimodiah, Matakan et Khounyi) entre 1992 et 2000. Les accidents de nuits (73%) sont nombreux, et surtout entre août et octobre. Le maximum a été atteint en 1999, puis les accidents ont diminué, mais les dégâts ont été: 63% de dommages d'engins de pêche, 2% de dommages des pirogues, 34% de pertes d'engins de pêche, 1% de blessures de marins.

Le montant des dégâts dépasse souvent 1 million de FG en cas de perte d'engins (voir le tableau ci-dessous), ce qui constitue un préjudice important pour les pêcheurs artisanaux. Des dommages-intérêts ont été versés seulement pour 4%.

Tableau 3-1-6 Dégâts dus aux bateaux de pêche industrielle

	Perte d'engins de pêche			Dommage d'engins de pêche		
	Montant des dégâts	Montant moyen	Nbre. des études	Montant des dégâts	Montant moyen	Nbre. des études
Filet maillant encerclant	200.000-5.900.000	2.422.500	7	700.000-2.000.000	885.976	21
Filet maillant calé	200.000-7.000.000	1.089.031	16	80.000-3.600.000	647.720	41
Filet maillant dérivant	350.000-1.700.000	1.008.333	6	50.000-996.000	430.732	28
Palangre	150.000-4.500.000	919.605	38	100.000-3.500.000	884.621	38

Source : Accès à l'espace et à la ressource : Compétitions et conflits entre la pêche artisanale et la pêche industrielle dans la ZEE guinéenne. Document Scientifique. CNSHB, soumis en 2002.

Par ailleurs, les statistiques d'accidents prises au cours de l'étude de 1992 à 1994 sur 14 débarcadères aux environs de Conakry et de la préfecture de Boffa indiquent 75 accidents et 38 morts pour ces trois ans (voir le tableau suivant).

Tableau 3-1-7 Statistiques des accidents en mer dans les principaux débarcadères  
1992-1994

Débarcadère	Naufrage	Collision	Dérive	Dégâts des engins de pêche	Incendie	Total décès	Total blessés	Nbre d'acci-dents
Boussoura	3	2	-	-	2	2	-	7
Boulbinet	5	2	-	-	5	8	3	12
Bonfi	3	1	2	-	-	3	1	6
Benti	1	-	-	-	-	10	-	1
Bongolon	2	1	-	12	-	2	3	15
Coléah	2	-	1	-	-	-	1	3
Dabondi	2	1	1	-	-	-	-	4
Dubréka	1	-	-	-	-	1	-	1
Dixinn	1	1	-	-	-	3	1	2
Sabane-goré	4	-	-	-	-	-	2	4
Koukoudé	6	-	1	7	-	5	-	14
Kondéyré	-	-	-	1	-	2	-	1
Matakan	-	-	-	1	-	2	-	1
Tounyifilidi	2	-	-	2	-	-	-	4
Total	32	8	5	23	7	38	11	75

Source: CNSHB

Cette étude a été réalisée dans le cadre du Projet de Développement Général de la Pêche en Afrique Occidentale (1991-1995), et pendant ce projet, la formation de sensibilisation à la sécurité vis-à-vis des leaders des villages de pêcheurs (armateurs, capitaines etc.), la création d'affiches de sensibilisation à la sécurité, l'introduction à l'essai de boussoles et gilets de sauvetage, l'introduction à l'essai de pirogues améliorées, la mise en place de petits phares et la fourniture de gilets de sauvetage etc. ont été effectuées en tant que projet pilote. Les Comités de Vigilance de la Sécurité en Mer (CVS) ont également été formés pour renforcer les mesures de sécurité. Les CVS ont concrètement fait le relevé des accidents en mer, donné des conseils aux pêcheurs concernant le temps, assuré la maintenance des phares, créé des brigades de sauvetage etc.

## (2) Problèmes de sécurité en mer

L'un des problèmes est que les organismes rapportant les accidents en mer et recevant les plaintes ne sont pas unifiés, ce qui rend la prise de mesures difficile. La Direction préfectorale du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture, la Direction préfectorale du Centre National de Surveillance et de Protection des Pêches (CNSP) et la Direction préfectorale de la Direction du Transport Maritime, Ministère des Travaux Publics et du Transport sont les principaux organismes à avertir, mais les avis d'accident et les avis de pêche illégale ne semblent pas être collectés ensemble. De plus, les accidents se produisant surtout la nuit, il est difficile de confirmer l'identité de la pirogue responsable, et les mesures prises après l'accident ne donnent pas satisfaction. Deux organismes, à savoir le CNSP et la Direction des Ports s'occupent des activités de sauvetage en mer et de surveillance, mais le premier ne dispose que de petits bateaux et de canots pneumatiques pour la répression de la pêche illégale, et le second n'a pas de bateaux. C'est pourquoi il faut demander le sauvetage à la Marine ou à des bateaux privés, et les mesures ne peuvent donc pas être prises rapidement. Les pêcheurs artisanaux accidentés n'ayant pas de moyens d'avertir de l'accident, cela rend aussi les accidents fatals.

### 3-1-8 Instruction et formation pour la pêche artisanale

#### (1) Etat actuel de l'instruction et de la formation pour la pêche artisanale

Le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture en Guinée est devenu indépendant du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage en 1995. Il compte un effectif d'environ 700 personnes, et beaucoup de ses cadres ont étudié l'agriculture et l'élevage à l'université. Ce personnel a la chance d'avoir des occasions de stages techniques divers de courte durée grâce à la coopération technique étrangère, du Japon y compris. Certains font aussi des études à l'étranger, et obtiennent des maîtrises ou doctorats liés à la pêche, et ont une compréhension suffisante concernant la pêche. Mais on pourra dire que le personnel ordinaire, en dehors de ceux qui sont montés sur des bateaux en tant qu'observateur, n'a aucune expérience de la pêche, et leur expérience sur place est très limitée.

Concernant les engins et méthodes de pêche utilisées par les pêcheurs artisanaux guinéens, les filets et les engins pour le bonga sont principalement développés, et les pêcheurs enrichissent ses connaissances techniques pour le filet maillant encerclant et le filet maillant. Beaucoup d'entre eux ont une grande expérience de la fabrication des engins et de la réparation, à en juger par les activités sur les plages.

Les stages de formation pour les pêcheurs artisanaux ont jusqu'ici été réalisés unitairement dans des projets de bailleurs de fonds internationaux, mais il n'existe pas de lieu de stage permanent où une formation planifiée des pêcheurs artisanaux, techniques de pêches y compris, est assurée.

#### (2) Problèmes de l'instruction et formation pour la pêche artisanale

Bien que les pêcheurs aient une expérience suffisante de la pêche avec certains filets et de la pêche à la ligne, les techniques de pêche encore peu développées qui pourront être introduites dans l'avenir, comme le filet maillant crevette, la pêche à la nasse des céphalopodes, le pot à poulpe, la pêche à la seiche etc. ne sont pas encore vulgarisées, et aucune étude centrée sur le développement des ressources de la pêche artisanale pour expérimenter ces possibilités n'a été faite.

La transformation des produits halieutiques en Guinée est pratiquement du fumage à 100%, mais le fumage traditionnel exigeant beaucoup de bois, il s'accompagne de risques comme l'incendie. Des fours améliorés, dont l'efficacité de combustion des bûches a été prouvée par des études de la FAO etc. ont été développés. Bien qu'ils soient très efficaces pour la combustion du bois de feu, ils ne connaissent pas une grande diffusion parce que leur construction est onéreuse et qu'ils ne sont pas bien adaptés à la transformation du bonga. D'autres techniques de transformation comme les produits pétris, sont prometteuses, mais les ressources humaines pour le développement et la vulgarisation manquent.

Le Centre de Formation Professionnelle Maritime (CFPM) fondé en 1966 en Guinée, propose 3 filières professionnelles : filière Pêche Navigation, filière Mécanique Marine, filière Construction Navale sur 3 ans après le tronc commun. L'enseignement insiste sur la pratique dans le but de former des équipages de bateaux de pêche industrielle ; mais la plupart des élèves sortis du CFPM ne peuvent pas travailler en relation avec la pêche, ce qui signifie que ce Centre ne remplit pas ses objectifs d'origine.

## 3-2 Pêche continentale

### (1) Environnement naturel

Les quatre préfectures de la Haute Guinée (Kankan, Siguiri, Mandiana et Kouroussa) objets de la présente étude, ainsi que les 4 préfectures de la Guinée Forestière (N'zérékoré, Macenta, Guékédou et Kissidougou) appartiennent respectivement aux zones climatiques de savane et de forêt tropicale. Les précipitations annuelles dans les deux villes représentatives de ces régions, Kankan et N'zérékoré, sont respectivement de 1.353 mm et 1.793 mm (moyenne de dix ans 1986-1995), ce qui est légèrement plus élevé que les 1.405 mm de Tokyo (moyenne de 30 ans 1961-1990). Alors qu'en Guinée Forestière, les précipitations sont relativement uniformes sur 9 à 10 mois de l'année, en Haute Guinée, elles sont concentrées sur 3 - 4 mois de l'année, et il ne pleut pratiquement pas en dehors de cette période, ce qui montre clairement la différence des saisons entre les deux.

L'intérieur de la Guinée est appelé le « château d'eau d'Afrique Occidentale », parce qu'il sert de source d'eau à 3ème grand fleuve africain Niger. Le grand fleuve Niger, d'une longueur totale de 4.200 km, prend sa source dans les hauteurs de Fouta Djallon en Moyenne Guinée, et s'écoule en rassemblant l'eau de ses affluents venant des différentes préfectures de Haute Guinée, passe par la République du Mali, la République du Niger et se jette dans l'Océan Atlantique dans la province de Rivah en République du Nigeria. Sur le territoire guinéen, en plus des affluents du fleuve Niger, les principaux fleuves traversant les différentes préfectures de la Haute Guinée sont les fleuves Milo, Tinkisso, Niandan, et Sankarani etc. Le tableau ci-dessous indique la longueur et la superficie du bassin de ces principaux fleuves.

Tableau 3-2-1 Longueur et superficie du bassin des principaux fleuves

Nom	Longueur (km)	Superficie du bassin (km <sup>2</sup> )
Niger	570	18.600
Milo	335	13.500
Tinkisso	395	19.800
Niandan	285	12.700
Sankarani	720	35.500

Source: - Monographie hydrologique du fleuve Niger, ORSTOM, Paris, 1986

- Mission d'évaluation de la pêche continentale et de l'aquaculture, FAO, Rome, 1993

Après un écoulement en pente raide dans sa partie source, le fleuve Niger passe dans une partie plaine des environs de la ville de Kouroussa, préfecture de Kouroussa, et adopte alors une pente douce de 10 - 12 cm/km. Par la suite, il continue avec cette pente, traverse pratiquement tout droit la préfecture de Siguiri et passe en République du Mali. Chemin faisant, les fleuves de Niandan, Milo, et Tinkisso confluent avec le fleuve dans cet ordre (Voir la Figure 3-2-1). La pente de ces affluents étant douce, 6cm/km, il s'écoule en décrivant de grands méandres. Le fleuve Sankarani, le dernier affluent, conflue avec le fleuve Niger après le barrage de Sélingué en République du Mali. Ces fleuves ont des rives surélevées de 5 à 6 m, et une berge protège les rives contre l'érosion.

En Guinée Forestière, seule la préfecture de Kissidougou est arrosée par le fleuve Niger. Les autres préfectures sont arrosées par de petites rivières comme Oulé, Diani, Boya, Ouau et Mafissia, qui se jettent dans l'Océan Atlantique après avoir traversé la République de Sierra Leone ou la République du Liberia (Voir la Figure 3-2-2).

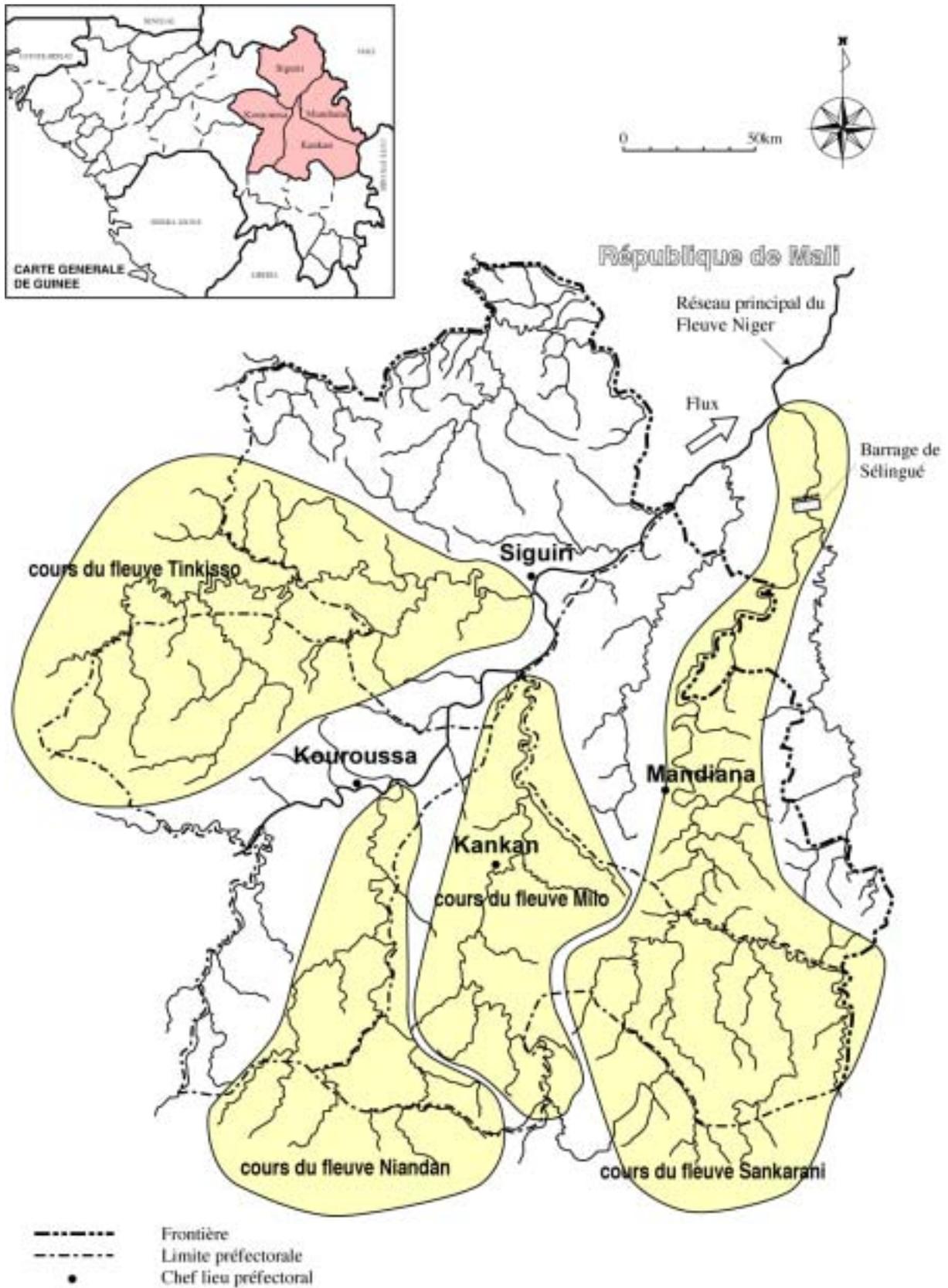


Figure 3-2-1 Réseau hydrologique du fleuve Niger en Haute Guinée

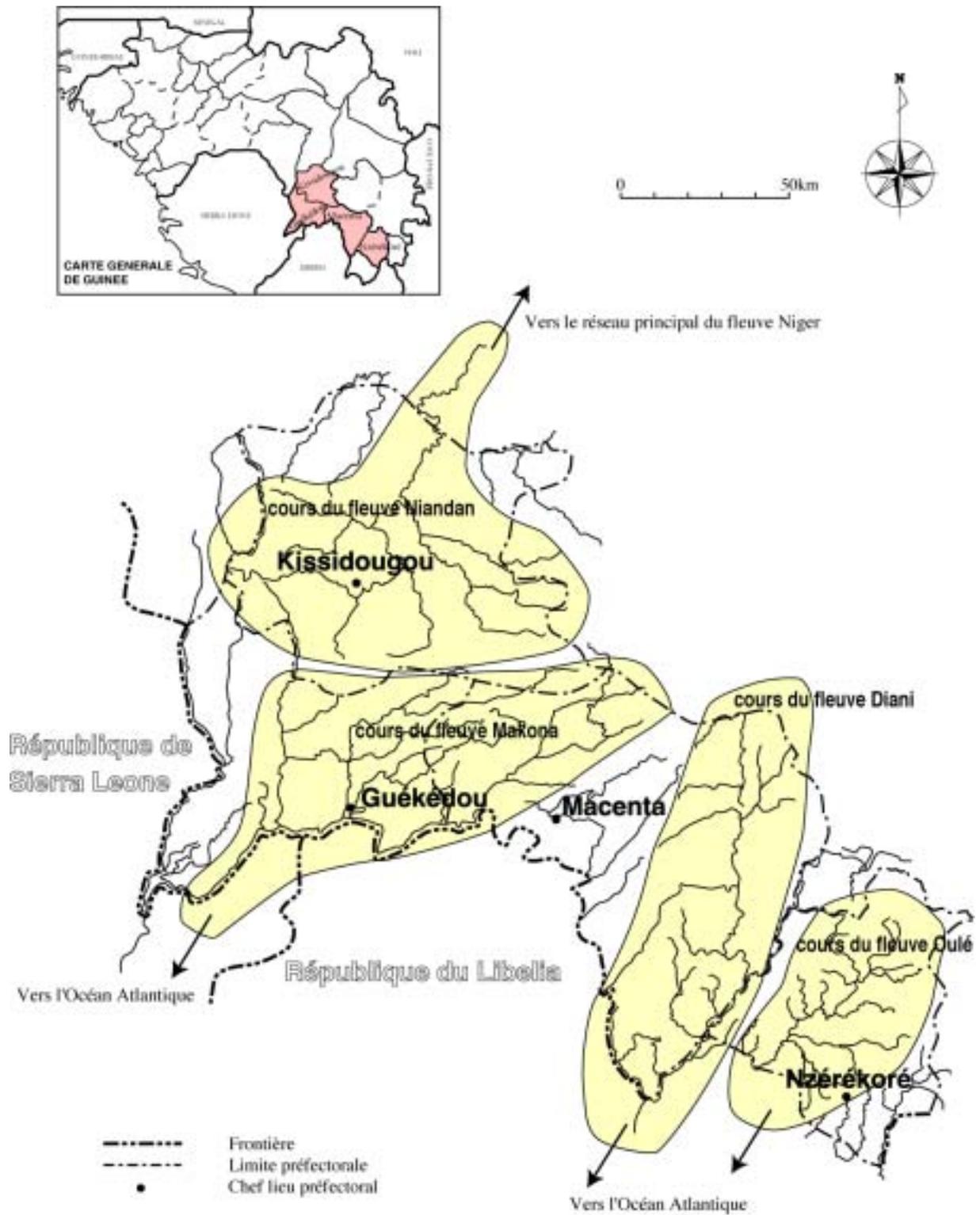


Figure 3-2-2 Réseau hydrologique des fleuves en Guinée Forestière

Le niveau d'eau des fleuves qui arrosent la Haute Guinée et la Guinée Forestière varie considérablement entre la saison des pluies et la saison sèche. Les figures ci-dessous indiquent les variations mensuelles du niveau d'eau des fleuves Milo et Diani représentatifs des deux régions. La différence de niveau entre les saisons des pluies et sèche est d'environ 2 m seulement pour le fleuve Diani qui arrose la Guinée Forestière, parce que les pluies tombent uniformément toute l'année et que le fleuve est de faible longueur ; par contre, la différence de niveau entre les saisons des pluies et sèche du fleuve Milo en Haute Guinée, atteint pratiquement 6 m car le modèle des précipitations annuelles est clairement défini et que le fleuve est de grande longueur. Les fleuves de Haute Guinée, dont le niveau d'eau atteint 6 m environ à partir du lit fluvial, débordent du talus du fleuve et changent de terrains aux plaines d'inondation à l'arrière-pays. La plaine d'inondation atteint une largeur maximale de 2 km, et l'on prévoit que la surface des plaines d'inondation en Haute Guinée atteint 100.000 ha. (FAO, 1997). Par contre en Guinée Forestière, il est rare que des plaines d'inondation se forment.

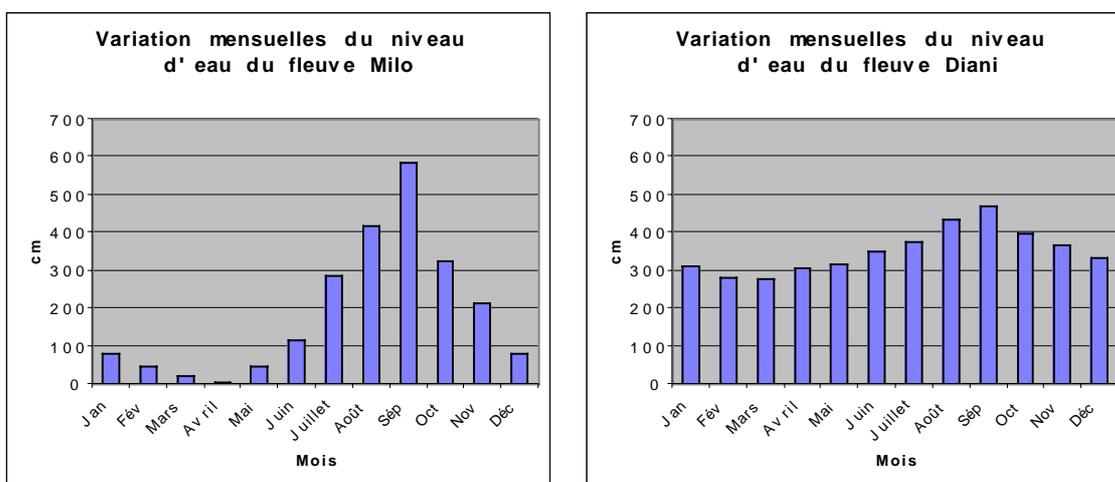


Figure 3-2-3 Variation de niveau d'eau des fleuves Milo et Diani

La plaine d'inondation est une zone importante, parce que non seulement elle transforme le sol desséché en terres agricoles, mais offre aussi des lieux de la reproduction des animaux aquatiques. Dans la zone appelée Delta central du fleuve Niger, centrée sur Mopti en République du Mali, la plaine d'inondation a paraît-il une productivité de 50 kg annuelle/ha (Welcome, 1979). Si l'on suppose que la plaine d'inondation de Haute Guinée a une productivité similaire, la production potentielle de cette zone a été calculée à 5.000 t par an. A la fin de la saison des pluies, une fois que l'eau s'est retirée, il reste des flaques d'eau appelées mares par endroits creusants. Il y a des mares permanentes et des mares tarées pendant la saison sèche, mais dans tous les cas, elles retiennent les poissons qui n'ont pas pu retourner aux fleuves, et donnent aux pêcheurs improvisés comme les femmes et les enfants l'occasion de pêcher. D'après le rapport annuel de la direction préfectorale, les 4 préfectures de Haute Guinée comptent un total de 151 mares, y compris les mares permanentes et de mares tarées pendant la saison sèche.

## (2) Pêcheurs

Des personnes appelées « Somonos », qui sont traditionnellement pêcheurs, vivent en Haute Guinée. Somono veut dire « pêcheur » en langue Malinké, et ce sont en principe des pêcheurs professionnels. L'ethnie Malinké vivant sur une vaste zone s'étendant de la Haute Guinée à la République du Mali, il existe un nom de profession similaire au Somono guinéen

au Mali, « Somono Bambara ». Et parmi les pêcheurs maliens, en dehors des Somono Bambara, il existe une autre ethnie de pêcheurs, non Malinké, appelée « Bozo ». Sur le territoire guinéen, les Somono vivent dans une large zone centrée sur la préfecture de Siguiiri comprenant la Haute Guinée et une partie de la Guinée Forestière, mais les Bozos ne vivent que dans la zone limitrophe du Mali, à savoir celle du fleuve Sankarani et aux environs du lac de Barrage de Sélingué sur ce fleuve.

La population autochtone de Guinée Forestière n'ayant pas à l'origine de tradition de pêche, la pêche fluviale était pratiquement inexistante. Les Somono, à tendance à la surpopulation en Haute Guinée, en sont venus à se déplacer saisonnièrement jusqu'en Guinée Forestière pour y pratiquer la pêche, ce qui est une grande caractéristique de la pêche continentale en Guinée. La période de déplacement saisonnière va de janvier à juin, période pendant laquelle le niveau d'eau baisse et il est possible de camper sur la plaine fluviale; les femmes et les enfants accompagnent aussi les pêcheurs pendant ce déplacement. Avec la saison des pluies, le niveau des fleuves monte, les pêcheurs rentrent dans leurs villages pour y continuer minutieusement la pêche dans les fleuves et plaines d'inondation à niveau surélevé, ou pratiquer l'agriculture. Le programme de déplacement varie un peu selon les préfectures, l'étude sur place a révélé que les pêcheurs de la préfecture de Siguiiri étaient les plus mobiles, et se déplaçaient jusqu'au fleuve Tinkisso en amont, le fleuve Niandan en amont, les petits cours d'eau en dehors de ceux du fleuve Niger en Guinée Forestière. Pour les pêcheurs de la préfecture de Kankan qui pêchent aussi beaucoup dans le fleuve Milo, ils se limitent au fleuve Milo, alors que les pêcheurs du village de Diélibakoro donnant sur le fleuve Niger se déplacent eux aussi jusqu'à la Guinée Forestière. Par ailleurs, les pêcheurs de la préfecture de Mandiana aux environs du fleuve Sankarani et ceux de la préfecture de Kouroussa sur le fleuve Niger se déplacent seulement en amont de ces fleuves, et ne dépassent pas ces cours d'eau. Certains pêcheurs campent sur la plaine fluviale à une distance permettant l'aller-retour quotidien, et le campement pendant la saison de pêche est considéré non seulement avoir une motivation financière, mais être une sorte de tradition. En cas de déplacement au-delà du cours d'eau, les pêcheurs partent en taxi jusqu'au lieu prévu en emportant seulement ustensiles de cuisine et engins de pêche, et souvent se fournissent en bois et fabriquent une pirogue. A la fin de la saison de pêche, ils confient leurs pirogues aux habitants des villages voisins et rentrent au village; ils reviennent à la saison de pêche suivante.

Les Somonos sont classés pêcheurs professionnels dans les statistiques, mais en réalité, la plupart d'entre eux pratiquent l'agriculture pour la consommation familiale. La situation financière étant que le revenu de la pêche à lui seul ne permet pas d'acquérir suffisamment de nourriture, ils cultivent assez pour assurer la subsistance de la famille. Les pêcheurs Somonos qui ont fait l'objet de l'étude disposent en moyenne de 2 à 3 ha de terrains agricoles. Ils n'en sont pas propriétaires, ils les louent à des « Malinkés », habitants autochtones des villages, qui jouent le rôle de tuteur agricole. Par conséquent, ils ne peuvent pas s'assurer des terres agricoles suffisantes dans les zones où les Malinkés ne possèdent pas suffisamment de terres, ou bien où leurs relations avec les Malinkés ne sont pas bonnes. Dans la préfecture de Kouroussa parmi les 4 préfectures de la Haute Guinée, les pêcheurs Somonos n'ont pas pu louer assez de terres aux Malinkés. D'autre part, il est évident que les agriculteurs Malinkés ont commencé à pratiquer la pêche. Dans la préfecture de Kouroussa, il y a des Malinkés qui petit à petit ont acquis les pirogues et les engins de pêche, en s'appuyant sur la source d'investissement stable qu'est leur revenu agricole, et pratiquent la pêche qui étonnent même les pêcheurs Somonos. Ainsi, la tendance à cumuler l'agriculture pour les pêcheurs Somonos et la tendance à cumuler la pêche pour les agriculteurs Malinkés se fait simultanément en parallèle, et la définition de Somono a tendance à devenir ambiguë. En dehors de l'agriculture,

les activités cumulées par les pêcheurs Somonos sont le bac, l'exploitation d'or (préfecture de Mandiana), l'extraction de sable de fleuve, qui sont des sources de revenus temporaires précieuses pour compléter le revenu faible de la pêche.

### (3) Engins et méthodes de pêche

Les pirogues en planches de bois sont utilisées pour la pêche fluviale. Leur taille moyenne varie selon l'environnement d'utilisation, mais elle est d'environ 6 m en Guinée Forestière où les fleuves sont étroits, de 6 à 8 m sur le large fleuve Niger, de 8 à 10 m sur le Barrage de Sélingué sur le fleuve Sankarani. Comme l'emploi sur eaux calmes est supposé, il s'agit de pirogues à structure simple sans quille ni charpente. Les pirogues de 6 m de type double cône arrondi aux deux extrémités, ont une largeur centrale de 0,8 m et une profondeur de 0,2 m. Du bois rouge, bois dur local, est utilisé pour leur fabrication. Leur longévité est de 3 à 5 ans en moyenne. Le coût de la fabrication d'une pirogue est en moyenne de 5.000 FG en Guinée Forestière où l'approvisionnement du bois en matériaux est relativement facile, mais du triple pratiquement, 15.000 FG en moyenne en Haute Guinée, où l'approvisionnement en matériau est difficile. D'après la loi nationale, une autorisation de coupe du Ministère des Eaux et Forêts est requise pour couper un arbre d'une taille permettant la production de planches en Haute Guinée. Les pirogues sont rarement motorisées et sont manœuvrées seulement par perche et pagaie. Cela dépend des régions et des méthodes de pêche, mais généralement 2 pêcheurs, un à l'avant et un à l'arrière sont à bord.

Les principales méthodes de pêche sont le filet maillant, le filet dérivant, le filet tournant, l'épervier, la palangre, la nasse etc. Le tableau ci-dessous indique les caractéristiques, méthodes d'utilisation et les poissons ciblés à chaque méthode de pêche.

Tableau 3-2-2 Détails des méthodes de pêche

Méthode de pêche	Caractéristiques des engins de pêche	Méthode d'utilisation	Poissons ciblés
Filet maillant	Nylon monofilament: 0,20 - 0,30 mm Nylon multifilament: 210 d/2-6 Maille 50 mm - 100 mm Longueur 20 -30 m (Guinée Forestière) 50 -100 m (Haute Guinée)	Pendant la période d'étiage, placement en travers, pendant la période de crue, en équilibre sur le flux le long de la rive. En général, placement le soir et retrait le matin.	Poissons benthiques tels que silure
Filet dérivant	Caractéristiques et dimension du filet identiques à celles du filet maillant. La différence est la présence ou non de plombs.	Dérive sur 500 m à 1 km sur le flux du fleuve. Opérations pratiquement seulement la nuit, mais parfois la journée	Poissons semi-pélagiques comme les tilapia, labeo.
Filet tournant	Nylon multifilament: 210 d/12-60 Maille 50 mm - 100 mm Longueur 50 - 200 m (selon la largeur du fleuve)	Selon la dimension du filet, le filet est tiré à 5 personnes s'il est petit, à 10 s'il est grand. Si les pirogues sont petites, deux pirogues sont utilisées pour l'opération de pêche.	Principalement des poissons nobles comme nilo-tilapia
Epervier	Engin de pêche conique en nylon multifilament Env. 5 m de long	Opérations de jour comme de nuit. Souvent utilisé pendant l'attente pour le filet maillant.	Poissons pélagique et semi-pélagique
Palangre	Ligne principale multifilament 20-100 m Ligne secondaire multifilament 0,5 m Intervalle entre les lignes secondaires 1 m	Comme pour le filet maillant. De petits poissons servent d'aliment.	Poissons benthiques tels que silure
Nasse	Demi-sphère d'environ 50 cm de diamètre obtenue en attachant du filet sur un cadre en bois de plante grimpante. 2 à 3 ouvertures de 10 cm de rayon.	Laissée dans l'eau en permanence, contrôle et mise en place des aliments une fois par jour. Les aliments sont des résidus de céréale cuits et mis en boule. (Barrage de Sélingué)	Poissons semi-pélagiques végétariens

La nappe de filet ne vient pas de Conakry, elle est presque entièrement importée de la capitale de la République du Mali, Bamako. En effet, Bamako est plus proche et il n'y a pas à Conakry de nappe de filet à maille de 100 yards x 400 standard pour la pêche continentale. Des ustensiles de la vie quotidienne sont utilisés comme flottés et plombs. Par exemple, comme plomb, on utilise des pierres, des boules des batteries à pôles fondus, des axes de roue de bicyclettes. Il y a deux types de nappes : nylon monofilament et nylon multifilament; le type monofilament est efficace pour la capture de poisson, mais il est cher et peu durable. Les prix unitaires de nappe du multifilament 210d/2 et du monofilament 0,20 mm à Kankan sont respectivement de 100.000 FG et de 180.000 FG. Il y a trois magasins d'engins de pêche dans la ville de Kankan, et 7 marchands d'engins de pêche (sans magasin) dans la préfecture de Siguiiri, 1 dans celle de Kankan et 1 dans celle de Kouroussa. Le taxi et la moto sont utilisés pour faire les achats à Bamako, l'aller-retour Kankan-Bamako en taxi étant de 50.000 MF, ce qui n'est pas bon marché. La douane frontalière impose les engins de pêche à exonérer (décret D/97/205/PRG/SGG), ce qui se répercute sur le prix.

#### (4) Administration de la pêche

La Division de la Pêche Continentale de la Direction Nationale de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture (DNPCA), Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture administre la pêche continentale. En dehors de son siège à Conakry, elle dispose de sections préfectorales dans 6 préfectures de Haute Guinée (Kankan, Siguiiri, Mandiana, Kouroussa, Dabola et Faranah) et dans 3 préfectures de Guinée Forestière (N'zérékoré, Guékédou et Kissidougou). Les sections préfectorales de chaque préfecture collectent des données statistiques sur les captures et la distribution, collectent les frais des licences de pêche, donnent des directives aux pêcheurs etc., mais leurs activités ne sont pas suffisantes par manque de moyens financiers et de personnel. L'administration de ce secteur s'effectue conformément au Code de la Pêche Continentale (Loi L/96/007/AN).

La collecte et l'analyse des données statistiques, qui sont indiquées dans le détail dans le Rapport annuel, sont une des activités importantes de chaque section préfectorale. Cependant la méthode de la collecte et l'analyse des données ne se fait pas selon des règles communes, et les données de chaque préfecture ne peuvent pas être comparées directement. Par exemple, dans la préfecture de Kankan, les CPUE (captures par unité d'effort) pour les principaux engins de pêche accumulées sur de longues années sont multipliées par le nombre d'engins de pêche utilisés dans la préfecture pour obtenir le volume de captures de toute la préfecture. Dans la préfecture de Mandiana, le directeur préfectoral totalise simplement les données collectées dans les villages des pêcheurs ou des marchés, et n'applique pas l'estimation par raisonnement déductif. Pour cette raison, il est indéniable que les chiffres statistiques ont dans l'ensemble tendance à la sous-évaluation. Par ailleurs, dans la préfecture de Siguiiri, il est demandé à 10 pêcheurs modèles sachant lire et écrire choisis pour chacun des 3 grands fleuves traversant la préfecture d'effectuer le relevé de leurs captures journalières. Les captures mensuelles moyennes de ces 30 pêcheurs des 3 fleuves ainsi obtenues sont calculées, et multipliées par le nombre total de pêcheurs continentaux de la préfecture pour obtenir les captures de la pêche continentale.

Le système des licences de pêche a été mis en place en 1998, et les Guinéens versent 10.000 FG annuels par pirogue à la direction préfectorale, les étrangers 15.000 FG. La répartition et les emplois des frais des licences de pêche sont définis par préfecture; ainsi, dans le cas de la préfecture de Kankan, conformément au Décret 011/PKK/99, 25% sont fournis au Comité Rural de Développement (CRD), 35% à la préfecture et les 40% restants au Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture.

Les groupements de pêcheurs ont été formés dans de nombreux villages de pêcheurs sur instruction du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture pour que l'administration de la pêche pénètre effectivement jusqu'à la base. Dans certains groupements, des activités concrètes, telles qu'achat d'engins de pêche en commun, sont réalisées, mais la majorité des groupements n'existent que de nom sans trouver le propre sens d'existence.

#### (5) Projets

Comme le développement de la pêche artisanale en Guinée s'est jusqu'ici concentré sur la région littorale, il y a peu de projets pour le développement de la pêche continentale. Voici les projets réalisés à ce jour et ceux qui sont en cours.

##### 1) Projet Micro-réalisation de pêche fluviale

Ce projet a été réalisé de 1988 à avril 1993 sous financement du Fonds Européen de Développement. Ce projet a compris une Phase I (1988-1992) dans laquelle des engins de pêche ont été fournis à 500 pêcheurs par l'intermédiaire de 19 groupements de pêcheurs, une Phase II (1990-1993) d'activités pour la vulgarisation des techniques améliorées de fumage, par exemple activités de vulgarisation des techniques en utilisant 30 fours de type Chokor, expérimentation des fours portables pour les pêcheurs migrants, et la construction de 2 entrepôts pour poisson fumé (villages de Niani et Kyinieroba dans la préfecture de Mandiana) et une Phase III (1992-1993) pour l'utilisation expérimentale de microfinancements pour les mareyeurs et les fumeuses.

##### 2) Projet de développement de la pêche de petite envergure

Ce projet réalisé par le gouvernement japonais en 1984, 1990 et 1996, était centré sur l'aménagement d'installations et la fourniture d'équipements et matériaux de soutien à la motorisation des pirogues de la zone littorale. Mais dans le cadre du 3ème projet, un véhicule de réparation et un lot d'outils de réparation et maintien pour moteurs hors-bord ont été fournis à la direction préfectorale de Kankan.

##### 3) Projet du Parc national en amont du fleuve Niger

Une zone incluant les préfectures de Kouroussa et de Faranah en amont du fleuve Niger a été désignée le parc national, et la pêche de type gestionnaire des ressources, harmonisée à l'environnement naturel est mise en pratique en limitant le nombre total de pêcheurs, les engins et méthodes de pêche, les pêcheries et les périodes de pêche dans le parc. Ce projet, commencé en 1996 sur financement du Fonds Européen de Développement, a non seulement eu comme but de superviser la mise en place de ces limitations, mais aussi la vente à bas prix d'engins de pêche pour un montant total de 7 millions FG aux pêcheurs de ces préfectures. Actuellement, la Phase I du projet est terminée, et la Phase II (accord de financement obtenu) devrait commencer sous peu.